



RAPPORT & AVIS

6 NOVEMBRE 2012

PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA CHAMPAGNE-ARDENNE À 10-20 ANS



SOMMAIRE

SOMMAIRE2
Introduction4
LA DÉMARCHE5
LES ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE : LES FAITS MARQUANTS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES8
I. Bâtiment8
II. Travaux publics10
III. Agriculture11
IV. Viticulture13
V. Filière forêt – bois15
VI. Industrie17
VII. Tourisme19
VIII. Commerce20
IX. Services21
LES OPPORTUNITÉS ET LES MENACES : LA VISION DES EXPERTS
I. Bâtiment23
II. Travaux publics25
III. Agriculture26
IV. Viticulture27
V. Filière forêt – bois28
VI. Industrie32
VII. Tourisme34
VIII. Commerce35
IV Comitoes

LES FACTEURS QUI VONT INFLUENCER L'ÉVOLUTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ37				
I.	Bâtiment et travaux publics37			
II.	Agriculture, viticulture et filière forêt-bois41			
III.	Industrie45			
IV.	Tourisme, commerce et services49			
V.	Des mutations aux impacts visibles jouant sur l'économie de la Champagne- Ardenne54			
CADRI	E D'ACTION POUR LA RÉGION DANS UN CONTEXTE ÉVOLUTIF56			
l.	Développer une économie davantage fondée sur l'innovation et l'accès aux marchés extérieurs			
II.	Avoir une meilleure utilisation du levier de la consommation pour stimuler l'économie locale			
III.	Améliorer l'utilisation des ressources, privilégier la valorisation des ressources locales et en faciliter l'accès pour les entreprises régionales60			
IV.	Créer de nouveaux liens entre les stratégies d'acteurs et les organisations pour mutualiser les ressources mais aussi les risques			
Avis.	64			
Anne	xes69			

INTRODUCTION

La région Champagne-Ardenne a besoin d'une stratégie de développement économique claire, lisible, visible, partagée par les différents acteurs politiques, économiques et sociaux, les véritables décideurs de l'avenir de notre territoire régional.

L'économie, en Champagne-Ardenne, repose presque exclusivement sur des PME, des TPE, l'artisanat. Ce sont ces entreprises et leurs salariés qu'il faut soutenir pour qu'ils s'approprient une stratégie commune de développement.

Le CESER considère que c'est bien l'emploi, sa qualité, sa quantité, qui est au cœur de cette stratégie.

Le CESER s'est engagé dans une réflexion prospective qui est une première étape d'un travail collectif. Le Conseil régional est lui-même engagé dans une réflexion croisée avec celle du CESER. Ces réflexions devront déboucher sur de nouvelles priorités et la mise en place de nouveaux dispositifs de soutien à l'économie régionale qui seront la colonne vertébrale de l'emploi de demain en Champagne-Ardenne.

LA DÉMARCHE

Dans le cadre de sa décision de lancer un exercice de réflexion prospective, le Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne a sollicité le Conseil Économique Social et Environnemental Régional afin qu'il apporte un éclairage sur les principales évolutions qui pourraient impacter la région Champagne-Ardenne, notamment dans le domaine économique, pour les 10 à 20 années à venir.

Pour répondre à cette sollicitation, le CESER a été amené à entreprendre une démarche de prospective visant à matérialiser la projection que peut avoir la société civile organisée du développement économique régional à 10-20 ans et d'en tirer des préconisations fortes destinées à faire évoluer les dispositifs économiques régionaux.

Au-delà des objectifs qui sont communément assignés à ce type d'exercice (repérage des tendances lourdes, signaux faibles, germes de changement, ruptures, incertitudes majeures, compréhension du jeu d'acteurs, identification des enjeux...), cette réflexion prospective se devait d'intégrer un certain nombre de contraintes de temps, de durée de réalisation et des moyens alloués, qui obèrent un déploiement sophistiqué de la méthode des scénarios - et notamment interdisent l'utilisation d'une analyse structurelle ou la mise en œuvre d'une analyse morphologique. C'est pour cette raison que le CESER a souhaité se faire accompagner par le cabinet Sémaphores qui a conçu un dispositif qui s'inspire des méthodes classiques et reconnues de la prospective, ou d'autres comme celles utilisées pour faire travailler ensemble des acteurs qui ont des perceptions et des expériences professionnelles différentes (ingénierie des pratiques collectives).

Avec l'accompagnement de Sémaphores, le CESER a cherché à concilier réflexion ouverte, analyse systémique des évolutions et vision proactive des problématiques :

- réflexion ouverte parce que la confrontation des idées et des projets permet de déplacer les représentations et qu'il est nécessaire de soumettre ce travail aux regards croisés de différents acteurs de Champagne-Ardenne, et des experts extérieurs à la région réunis pour l'occasion autour de grandes questions économiques;
- analyse systémique des évolutions parce qu'il convenait de repérer les principales interactions entre les facteurs clés de l'environnement et celles qui sont spécifiques au développement économique de la région, de chercher à en mesurer les effets positifs ou négatifs sur son développement économique ;
- vision proactive des problématiques parce que la question du « comment ? » dans cette période de plus grande incertitude est devenue centrale, et qu'il est nécessaire de faire des hypothèses qui visent à déplacer les contraintes qui bloquent l'action des acteurs et à augmenter les chances de réussite d'une action régionale concertée.

Concrètement cette démarche a produit trois résultats tangibles :

1. une définition commune de la prospective et de ce qu'elle doit être pour être orientée vers l'action,

- 2. une représentation partagée du système « dynamique économique de la Champagne-Ardenne » et des principales évolutions qui vont affecter cette dynamique,
- 3. un cadre d'action à partager avec les acteurs de l'économie régionale (quatre grands axes d'action et des orientations).

Se mettre d'accord sur une définition et une utilisation de la prospective

La prospective n'est pas la prévision, ni une forme nouvelle de prédiction car l'avenir n'est pas écrit, il est ouvert aux futurs possibles. L'avenir n'est pas seulement le produit du hasard, des déterminismes sociaux et technologiques, il est aussi le fruit de la volonté des hommes et des organisations. Dans son application, la prospective :

- utilise l'incertitude comme condition d'émergence. C'est parce que nous sommes dans l'incertitude, incapables de prévoir, de deviner le futur, que la prospective peut exister comme moyen de construire l'avenir, de redonner du sens à travers la construction d'un projet d'acteurs,
- s'appuie sur les représentations des acteurs pour construire une réalité sans perdre de vue que ces représentations ne sont jamais que des outils imparfaits pour construire et comprendre le monde,
- représente l'avenir en termes d'alternatives : puisque le futur est incertain, qu'il est objet de représentations, c'est en termes d'alternatives que la prospective explore le futur.

Construire une représentation partagée du système « dynamique économique de la région Champagne-Ardenne »

La conception et le déploiement des projets à vocation économique s'effectuent dans des systèmes plus ouverts et plus complexes. Les modèles économiques doivent évoluer et intégrer de multiples facteurs : énergétiques, climatiques, écologiques, sociaux, ... Ces évolutions ont de multiples conséquences sur la dynamique de développement des territoires qui composent la Champagne-Ardenne.

Il s'est agi de mettre en évidence les facteurs qui influencent cette dynamique, pour ensuite, déterminer les marges de manœuvre existantes pour les acteurs économiques de la région (artisans, professions libérales, petites et moyennes entreprises, grandes entreprises, institutionnels, organisations professionnelles, ...).

Pour mettre en évidence ces facteurs, le CESER s'est largement appuyé sur le travail par secteur d'activité économique (bâtiment, travaux publics, agriculture, viticulture, filière forêtbois, industrie, tourisme, commerce et services) mené lors de quatre ateliers (Cf. méthode des ateliers en Annexe 2 page 71) qui ont permis des échanges avec des professionnels et experts tant nationaux que régionaux (Cf. liste des interlocuteurs rencontrés en Annexe 3 page 72).



POINT MÉTHODOLOGIQUE

Chaque atelier avait pour objectifs de :

- repérer les facteurs d'évolution prioritaires qui vont impacter l'activité ;
- estimer le degré de prévisibilité des principaux facteurs d'évolution ;
- hiérarchiser ces facteurs d'évolution en fonction de la maîtrise actuelle et potentielle ;
- créer un langage commun sur les forces/faiblesses, les menaces/opportunités du secteur.

La rétrospective et l'analyse de la situation actuelle ont également été alimentées par l'état des lieux statistique réalisé fin 2011.

Définir un cadre d'action à partager avec les acteurs de l'économie (quatre priorités clés du système et d'orientations)

La trajectoire au fil de l'eau, si aucune action n'est menée, conduirait la Champagne-Ardenne à s'en remettre à l'influence de l'extérieur du contexte (ou de l'économie) international et national. Pour œuvrer au développement économique régional, le CESER propose un cadre d'action à partager avec les acteurs de l'économie qui pourrait constituer le socle de la future feuille de route de la stratégie économique de la Région Champagne-Ardenne.

LES ÉLÉMENTS DE RÉTROSPECTIVE : LES FAITS MARQUANTS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

Durant ces années, l'économie française a connu une succession de crises et de périodes de reprise plus ou moins forte. Durant ces mêmes années, elle a dû faire face à une mondialisation de plus en plus forte à la fois de la production, du commerce et de la finance, l'émergence de nouveaux pays concurrents, l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des changements sociétaux profonds.

I. BÂTIMENT

L'activité du secteur du bâtiment est fortement liée à la croissance économique, aux capacités d'investissement des collectivités, des entreprises comme des ménages, à leur confiance en l'avenir ainsi qu'aux modalités de financement comme le coût du crédit et l'existence de dispositifs fiscaux spécifiques.

✓ <u>Une période de crise puis un</u> redressement qui reste fragile

Le secteur a connu une forte crise

Evolution annuelle du PIB en €/hab

7%

5%

3%

1%

-1%

-1%

-1%

-1%

-1%

-2%

-3%

-3%

-3%

-Champagne-Ardenne

France

Source : INSEE

en 1990, avec un pic en 1993. Son activité se redresse ensuite progressivement puis les constructions s'accélèrent à partir des années 2000.

De 2000 à 2007, le niveau de croissance est important. Cette dynamique est interrompue par l'arrivée de la crise financière et économique de 2008.

Cette crise marque une rupture en termes d'activité mais aussi d'emplois puisqu'elle a pour conséquence une diminution des effectifs.

2011 est une année de reprise qui reste cependant fragile compte-tenu du contexte de crise économique qui perdure.

✓ Une structuration des acteurs

Bouygues, Vinci, Eiffage se placent parmi les leaders mondiaux du bâtiment et des travaux publics et confirment la très forte et réputée technicité française dans la construction.

On assiste également à un mouvement de concentration et de rachat d'entreprises. Le secteur du bâtiment reste toutefois composé de nombreuses très petites entreprises : 280 000 entreprises employeurs, dont seulement 15 000 entreprises de plus de 10 salariés en France.

Enfin, l'intervention de capitaux chinois et moyen-orientaux devient plus importante.

✓ <u>Un déficit de logements qui s'aggrave d'année en année malgré les dispositifs publics</u>

La structure de la famille change (divorces, recomposition, vie célibataire, ...) et ces modalités de vie induisent une demande croissante de logements.

D'autre part, l'offre de logements répondant aux attentes des cadres reste limitée.

✓ Une évolution de plus en plus rapide de la réglementation

La réglementation applicable à la construction comme à la rénovation ne cesse d'évoluer et concerne de multiples aspects (sécurité, accessibilité, santé, ...). Par exemple, les changements de réglementation thermique se succèdent en 1974, 1983, 2000, 2005 et 2012.

Le grenelle de l'environnement a également introduit de nouvelles règles sur l'énergie et les gaz à effet de serre accompagnées d'incitations financières.

La notion d'obligation de résultat a progressivement remplacé la notion d'obligation de moyen.

✓ <u>Une évolution de l'activité</u>

Dans le bâtiment, l'entreprise de construction n'est plus le seul acteur ou même l'acteur majeur sur un chantier. Les bureaux d'étude, architectes, contrôles techniques jouent un rôle de plus en plus important.

Le bâtiment fait appel à des corps de métiers très différents avec une augmentation des niveaux de technicité. Les savoir-faire de l'ensemble de la chaîne doivent donc progresser en parallèle.

✓ <u>Un abandon par l'État du dispositif REX (réalisation expérimentale)</u> Ce dispositif permettait de faire de l'innovation en grandeur réelle.

II. TRAVAUX PUBLICS

L'activité du secteur des travaux publics dépend majoritairement des investissements et de l'entretien réalisés par les acteurs publics, en particulier de ceux des collectivités locales, et donc de leurs capacités à mobiliser des fonds (accès au crédit, dynamisme de leurs recettes, ...). Les politiques d'aménagement de grandes infrastructures et d'urbanisme sont des éléments primordiaux pour ce secteur.



✓ <u>Des variations importantes d'activité</u>

La crise de 1993 a enclenché des restructurations d'entreprises importantes mais pas de pertes d'emplois.

Mais, entre mi-2008 et 2011, l'emploi dans le secteur des travaux publics ne cesse de diminuer.

✓ <u>L'année 2010 a vu une légère augmentation de l'activité. 2011 est la première année de</u> baisse importante d'activité

C'est aussi la confirmation que la profession des travaux publics est en train de vivre une modification radicale de son activité qui devient plus basée sur de l'entretien du patrimoine existant et de l'aménagement du cadre de vie que sur de la création de nouvelles infrastructures.

✓ Une modification radicale des métiers

L'évolution des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre (diminution de l'épaisseur des couches sur les routes, évolution sur le recyclage des matériaux) modifie la pratique des métiers du secteur.

Cette évolution s'accompagne d'une transformation importante des engins de chantier et fait de plus en plus appel à de l'innovation technique.

✓ Un poids très important des financements publics

Le poids des financements publics, particulièrement des collectivités locales, reste important avec $^2/_3$ pour les acteurs publics contre $^1/_3$ pour le secteur privé.

Le contrat de projets État-Région a permis la mise en chantier d'infrastructures favorables au développement de ce secteur. Toutefois, il n'y a plus de contrat de plan État-Région concernant les infrastructures, les opérations sont signées séparément (exemple : A 304, électrification ligne Paris-Troyes, ...).

✓ Un changement de type de chantier

La désertification du milieu rural entraîne une concentration des travaux en ville et autour des villes.

Par ailleurs, l'activité des travaux publics passe d'une prépondérance de la création d'infrastructures nouvelles à celle de l'amélioration et de l'entretien de l'existant.

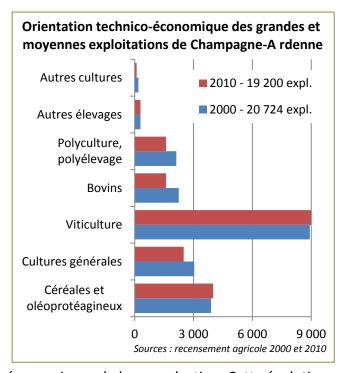
Les chantiers de petite taille (entretien de voierie, petites infrastructures) se multiplient alors que les chantiers importants deviennent plus rares.

III. AGRICULTURE

De plus en plus, l'agriculture ne doit plus seulement répondre aux besoins des populations en termes d'alimentation mais aussi en tant que fournisseur d'énergie, de matériaux, de molécules. Elle est fortement influencée par l'évolution des attentes d'une société (développement durable, sécurité des produits, ...) qui est devenue très majoritairement urbaine.

✓ Une forte évolution du tissu agricole

Le secteur a connu à la fois une diminution importante du nombre d'exploitations agricoles et une augmentation de leur taille. On a ainsi assisté à une restructuration continue de ces exploitations, avec toutefois un tassement dans les 10 dernières



années. Elles se sont également spécialisées au niveau de leur production. Cette évolution a été accentuée par l'impact des mises aux normes sur les productions animales. Elle s'est accompagnée d'une simplification des assolements.

Le fonctionnement des exploitations a également évolué avec un passage de structures très familiales à des « exploitations-entreprises » plus tournées vers une logique financière et de capitaux.

Parallèlement, le nombre des chefs d'exploitation d'origine non agricole a augmenté et le travail sur les exploitations s'est féminisé.

✓ Une évolution du métier d'exploitant agricole

La gestion technique et administrative s'est considérablement développée dans les exploitations alors que certains travaux agricoles sont externalisés.

✓ <u>Une évolution de la Politique Agricole Commune (PAC) liée à l'évolution des attentes de la société et des consommateurs</u>

Avec une diminution des barrières douanières, le secteur s'est libéralisé.

Parallèlement, les aides couplées au niveau de production se sont transformées en aides forfaitaires.

Un 2^{ème} pilier a été créé au niveau de la PAC qui traduit les attentes de la société vis-à-vis de l'environnement, d'une agriculture multifonctionnelle contribuant à la qualité de vie en milieu rural. Ce pilier a ajouté un volet développement rural aux mesures de marché. Avec la mise en place de ce 2^{ème} pilier, les aides dédiées à la production diminuent.

✓ <u>Une grande volatilité des prix depuis quelques années liée aux marchés financiers et aux aléas climatiques mondiaux</u>

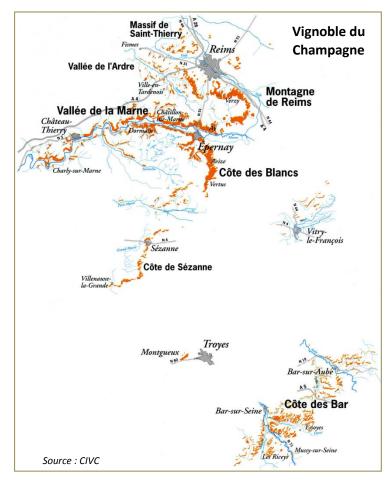
- ✓ <u>Une production agricole de plus en plus utilisée pour d'autres débouchés que l'alimentation</u>
 - La Champagne-Ardenne a développé une recherche sur les nouveaux débouchés des matières agricoles (pôle Industries et Agro-Ressources, ...). Pour ce développement, des partenariats entre professionnels se sont constitués.

IV. VITICULTURE

Le champagne, qui représente des volumes de effervescents produits dans le monde en 2010, est à la fois un secteur économique majeur de la région (plus de 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2011) et l'élément le plus connu de son Les expéditions image. champagne ne cessent de croître même si cette croissance s'est ralentie dans les dernières années.

✓ <u>Une augmentation de la surface</u> du vignoble

La surface plantée du vignoble champenois n'a cessé d'augmenter pour atteindre 34 200 ha (y compris dans l'Aisne et en Seine et Marne). Elle atteint la surface maximale disponible dans la délimitation de l'aire d'appellation champagne, soit 34 500 34 700 ha en raison de



l'urbanisation, des emprises de grands ouvrages comme le TGV, l'autoroute, ...

Une procédure de révision de la zone de l'appellation champagne est en cours. Elle a pour objectif de réduire l'aire totale d'appellation, tout en augmentant les surfaces disponibles pour des plantations.

✓ Une augmentation des expéditions de champagne

Le nombre de bouteilles de champagne expédiées a augmenté de 288 à 323 millions entre 2002 et 2011.

On observe une certaine stabilité dans les grandes destinations d'expédition du champagne avec une diminution de la part du marché français au bénéfice des pays de l'Union européenne mais surtout d'autres pays comme les États-Unis et l'Australie.

✓ Une augmentation du nombre d'exploitations viticoles et de sociétés

La Champagne-Ardenne compte 15 600 exploitations soit 1 000 de plus qu'il y a dix ans. Cette augmentation touche surtout les exploitations de moins de 1 ha (passage de 8 100 à 8 700 exploitations avec une surface moyenne qui passe de 34 à 32 ares).

Pour autant, la surface moyenne par exploitation reste la même, soit 1,9 ha.

Parallèlement, il y a eu un développement du phénomène sociétaire avec un passage de 2 200 à 3 800 sociétés.

✓ <u>Un morcellement croissant du vignoble et un développement de la pluriactivité</u>

Le vignoble se morcelle de plus en plus. En une dizaine d'années, le vignoble champenois est passé de 260 000 à 280 000 parcelles exploitées.

Par ailleurs, la pluriactivité est un phénomène très important dans le vignoble, d'autant plus important que le nombre d'exploitations de petite taille augmente.

Ces deux évolutions sont dues en grande partie aux partages consécutifs aux successions : les héritiers préfèrent conserver leur part de foncier et en tirer un complément de revenus (exploitation en propre ou location).

✓ <u>Un vieillissement des exploitants individuels</u>

Le nombre d'exploitants individuels de plus de 60 ans est passé de 2 400 à 3 100 sur dix ans.

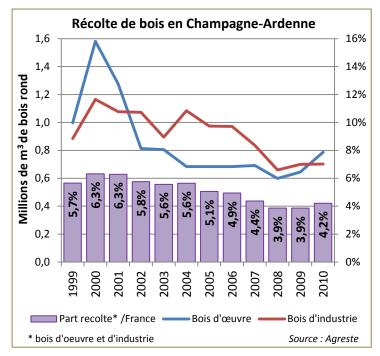
V. FILIÈRE FORÊT — BOIS

La raréfaction des matières premières, l'augmentation du coût de l'énergie, la plus grande prise en compte des impacts sur l'environnement sont autant d'évolutions qui s'imposent à cette filière.

La Champagne-Ardenne dispose d'une ressource en bois importante mais ce dernier est de moins en moins transformé dans la région.

✓ <u>Un événement majeur : la tempête de décembre 1999</u>

Lors de la tempête de décembre 1999, 13 millions de m³ de bois sont déracinés et cassés par le vent. La récolte moyenne annuelle étant de 1,9 million de



m³, le volume de chablis est donc équivalent à 6 années de récolte.

Toutes les essences sont touchées et notamment les peupliers, les hêtres, les résineux en plantation (épicéas pour la plus grande partie).

Une activité économique soutenue et des bas prix de matière première ont permis la récolte et le nettoyage de 90 % des parcelles touchées.

Des plantations ont été réalisées ou la régénération naturelle s'est installée dans des parcelles détruites par le vent.

Malgré des efforts conséquents en récolte et nettoyage, les bois, restés à terre ou partiellement déracinés, sont la proie de maladies et de destructions par les scolytes et autres insectes xylophages qui se développent et déciment certaines essences (épicéas et hêtres).

La transformation du bois a bénéficié, durant 4 à 5 années, de prix d'achat bas et d'une activité plutôt soutenue, faisant oublier les années noires de 1998 et 1999.

L'exploitation des chablis se terminant, les prix de la matière première remontent sur les années suivantes. Les entreprises peu performantes disparaissent : en Champagne-Ardenne, le nombre d'entreprises passe de 130 à 50 en une dizaine d'années.

✓ Une ouverture des marchés

La concurrence sur la matière première s'est accélérée dans les 5 dernières années et l'exportation vers les pays voisins et les marchés asiatiques s'est intensifiée.

La filière de première transformation a été fragilisée et très perturbée par un équilibre très incertain entre offre et demande.

Le prix de la matière première est en augmentation. Les coûts de transformation sont orientés à la hausse alors que les prix à la vente restent stables ou sont orientés à la baisse en raison d'une concurrence internationale qui met à mal le secteur.

Toutes qualités confondues, du bois de chauffage au bois d'œuvre, la moitié du bois récolté en Champagne Ardenne part à l'export.

Les pays d'Europe de l'Est et d'Asie nous vendent leurs produits finis (parquets, meubles, objets divers, etc.) élaborés parfois à partir de bois issus des forêts régionales.

✓ <u>Une période où tout n'est pas négatif pour autant</u>

Les atouts du matériau bois (sain, rapide à mettre en œuvre, isolant) font qu'il trouve du succès auprès du public et les constructions bois se développent.

Unilin a installé, à Bazeilles, un site industriel qui transforme 1 million de tonnes de bois annuellement en panneaux agglomérés.

✓ <u>L'ouverture, par le Grenelle de l'environnement, de nouveaux horizons pour la forêt et la filière de transformation</u>

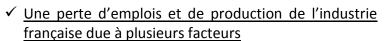
✓ <u>Le stockage du CO₂ et la taxe carbone</u>

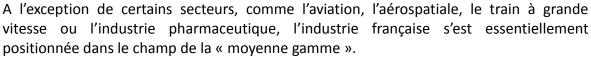
La forêt est le plus important des écosystèmes terrestres pour le stockage de carbone, c'est pourquoi elle constitue un levier important de la politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le stock de carbone en forêt est réparti pour l'essentiel entre la matière organique des sols et la biomasse des arbres.

VI. INDUSTRIE

L'emploi et la production industrielle continuent de diminuer sur les dix dernières années durant lesquelles l'industrie française a été confrontée à une concurrence internationale accrue, à une faible croissance du marché français et à une absence de réelle politique industrielle. Parallèlement, l'externalisation d'activités de l'industrie vers les services continue.

La Champagne-Ardenne, fortement industrialisée, a été très touchée par cette évolution, tant en termes d'activités que d'emplois.





Le déficit de présence des petites et moyennes entreprises à l'export a pénalisé son développement et renouvellement.

La politique industrielle a été inadaptée aux évolutions du contexte international et a du mal à se rénover. L'idée, répandue, que les services allaient remplacer l'industrie a accentué ce problème.

L'apparition tardive d'outils tels le capital risque et le crédit d'impôt recherche a engendré un retard sur d'autres pays industrialisés.

Depuis 20 ans, les écoles d'ingénieurs enseignent plus la gestion que la technologie. Les grandes écoles forment majoritairement des cadres dirigeants salariés et la formation entrepreneuriale est placée au second plan.

✓ Une poursuite de la mondialisation

Elle se traduit à la fois par un changement de la structure de la production et de celle de la demande. Elle a été accentuée par le développement des technologies de l'information et de la communication.

Son impact est très différent d'une entreprise à l'autre : certaines entreprises en ont bénéficié alors que d'autres en ont souffert.

Enfin, les accords, conclus suite aux négociations dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, n'ont pas eu le même impact d'un secteur d'activité à l'autre.

✓ <u>Une baisse de l'emploi industriel</u>

La France a perdu plus de 2 millions d'emplois dans le secteur industriel, depuis 1980. Un quart provient de l'externalisation des services, conséquence d'un recentrage des industries sur leur cœur de métier. Un quart est lié aux gains de productivité. Le solde relève d'un déficit de compétitivité des entreprises.



Zoom sur l'industrie automobile

✓ <u>Une modification de la production en 10 ans</u>

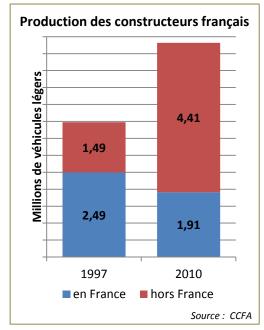
La production des voitures fabriquées en France a été divisée par deux (2 millions de voitures contre 3,6 millions, il y a 6 à 7 ans)

D'autre part, les pièces des véhicules sont de moins en moins d'origine française.

✓ La mondialisation a modifié l'offre

Les constructeurs nationaux sont longtemps restés souverains sur leur territoire et peu exportateurs.

La pression de la concurrence internationale a fortement augmenté avec, d'abord, l'arrivée des voitures japonaises sur le marché français dans les années 70, puis des coréennes et enfin de tous les pays producteurs.



Le coût d'un véhicule, hors marketing et commercialisation, provient à 80 % des équipementiers et sous-traitants et à 20 % des constructeurs.

Une pression croissante a été exercée sur les sous-traitants avec la recherche de pièces de moins en moins chères.

Afin de réduire les coûts de production, les implantations d'usines dans les pays à faible coût de main d'œuvre, se sont multipliées, en particulier en Europe de l'Est.

Les constructeurs ont demandé à leurs équipementiers et sous-traitants de les accompagner dans ce mouvement (seuls 27 % de la production de Renault sont réalisés en France et, pour PSA, la part de la production française est de 41%).

✓ <u>Une modification de la demande</u>

Le passage d'un marché de croissance à un marché de renouvellement a entraîné une surcapacité notoire de production alors qu'une usine doit produire au moins 300 000 véhicules par an pour être rentable.

✓ <u>Une augmentation du prix de l'énergie et une plus grande sensibilité écologique</u>

Le marché s'est orienté vers les petits véhicules à faible coût de production, surtout fabriqués en Europe de l'est. Ceci, ajouté à la montée en puissance des véhicules « plus écologiques » (véhicule hybride japonais...), a entraîné une augmentation des importations.

VII. TOURISME

La France est, depuis les années 90, la première destination mondiale en termes de fréquentation touristique.

L'activité liée au tourisme est une activité majeure de l'économie nationale. Elle a été affectée par la crise de 2008 avant de connaître une reprise en 2010.

✓ <u>Le développement et la démocratisation des transports</u>
Ce développement a permis l'accroissement de l'accessibilité à de nombreuses destinations. On est ainsi passé d'une vingtaine identifiée il y a 20 ou 30 ans à plus de 150 aujourd'hui. L'offre est devenue abondante, voire surabondante en termes de destinations étrangères.



✓ Le raccourcissement des séjours

Les séjours de courte durée se sont multipliés. Cela est fortement lié aux évolutions du temps de travail et de son organisation. Concentrées auparavant sur les vacances estivales, les périodes touristiques se sont développées tout au long de l'année en incluant les petites périodes de vacances scolaires et les fins de semaine. Ceci a permis la valorisation d'une offre plus diversifiée.

✓ Un bouleversement dû au développement du numérique

Le développement du numérique a entrainé une profonde modification de la promotion et la commercialisation de l'offre touristique : multiplication des sites internet « vitrines », des centrales de réservation en ligne, … Cela a totalement changé la façon de penser l'offre touristique, de construire les circuits, … Ces évolutions ont entraîné le passage d'une offre assise sur des lieux et événements ayant une notoriété de longue date à une offre extrêmement large avec une concurrence fortement accrue.

Le développement du numérique a fait également fortement évoluer les pratiques touristiques : développement d'accès « nomades » à l'offre et à l'information via des outils comme les téléphones portables et les tablettes numériques, multiplication des avis et commentaires via les réseaux sociaux et les sites collaboratifs. Il a mis le bouche à oreille au même niveau que l'offre professionnelle.

Il a ainsi provoqué une diminution de l'intermédiation.

Par ailleurs, les délais de choix d'une destination ont été considérablement raccourcis et les offres promotionnelles de dernière minute ont modifié les comportements.

✓ Un changement dans la démarche touristique et les attentes des clients

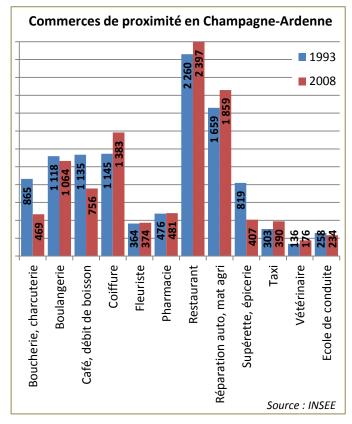
Tout en restant prédominante, la recherche de dépaysement, de délassement est complétée par une recherche de sens, d'expérience, de lien avec l'environnement, ... On a également assisté à l'émergence d'un tourisme qui se base sur d'autres éléments que les atouts naturels, patrimoniaux du territoire comme l'animation, l'événementiel (festivals, activités sportives, foires), la mise en tourisme du patrimoine non muséal (œnotourisme, tourisme industriel, ...), ou encore le développement d'un lien fort avec le commerce.

L'offre touristique pour répondre aux attentes doit mettre en valeur, de façon complémentaire, l'ensemble de ces éléments sur un territoire. Cela implique que l'offre d'un territoire doit perpétuellement se renouveler, « s'animer ».

VIII. COMMERCE

Le commerce comprend à la fois le commerce lié à la consommation de la population et le commerce interentreprises. Ceux-ci connaissent des développements différents, liés, pour le premier, à la démographie et aux évolutions des niveaux de revenus et des modes de vie et, pour le second, à la dynamique économique des entreprises.

✓ <u>Une modification du tissu commercial</u>
La disparition du commerce rural se poursuit en lien avec les mouvements de population vers les zones plus urbaines et, pour la Champagne-Ardenne, une baisse de la population.
La grande distribution a poursuivi son développement pour répondre aux pratiques des consommateurs, qui souhaitent trouver l'ensemble des produits en un même lieu. La vente



d'un ensemble des produits de consommation sous une même enseigne s'est ainsi développée. Parallèlement, les réseaux d'enseignes se sont fortement développés au détriment des commerces indépendants. Ces enseignes se sont principalement installées en périphérie des villes, offrant ainsi un espace de stationnement facilitant l'acte d'achat.

✓ <u>Une arrivée du numérique qui modifie les comportements des consommateurs</u>
L'accès à l'information s'est développé permettant une comparaison sur la qualité et le prix des produits aux travers des sites informatiques. Le consommateur accorde de plus en plus d'importance aux commentaires des autres consommateurs au travers des réseaux sociaux.

✓ Un commerce interentreprises qui a connu un fort développement

Le commerce interentreprises a connu une mondialisation de son activité en lien avec celle des sources d'approvisionnement et des marchés ainsi qu'une concurrence internationale accrue.

Il s'est fortement développé avec l'externalisation par les grands groupes industriels de leurs réseaux de distribution, l'explosion des échanges de biens due à la mondialisation et le passage à une économie fondée sur le « juste à temps ».

Il s'est de plus en plus adjoint des activités de services spécialisés.

IX. SERVICES

Les services recouvrent un champ d'activités très diverses. Marchands ou non-marchands, aux particuliers ou aux entreprises, ils connaissent des développements distincts.

Les services aux entreprises dépendent du dynamisme économique alors que les services aux particuliers sont fortement liés aux facteurs sociaux et démographiques.

Pour les services aux entreprises

✓ <u>Un développement dû en grande</u>

<u>partie au recentrage des entreprises</u>

<u>de production sur leur cœur de métier</u>

Les services aux entreprises se sont

développés et diversifiés en raison,

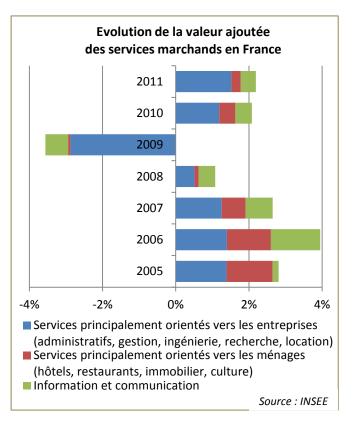
notamment, de l'externalisation, par

les entreprises industrielles et de

construction, d'un certain nombre

d'activités comme le gardiennage, le

nettoyage, les études, la communication,



✓ Une diminution du nombre de donneurs d'ordre en Champagne-Ardenne

Pour les services aux particuliers

- ✓ <u>Une évolution des services aux particuliers, reflet des évolutions de la société</u>

 Les services aux particuliers ont fortement évolué en lien avec l'évolution des modes de vie, des niveaux de revenus mais aussi de la démographie. Le vieillissement de la population entraîne un développement important des besoins en services à la personne.
- ✓ <u>Un développement du numérique qui change l'offre et l'activité</u> Le numérique est devenu un outil de promotion mais aussi de commercialisation des services et a modifié la relation avec le client ou usager de ces services. Certains services deviennent, par ailleurs, exclusivement numériques, provoquant ainsi une modification de l'offre.

Chiffres clés de la Champagne-Ardenne

>Population régionale :

	1990	1999	2009
France	58 040 659	60 151 239	64 304 500
Champagne-Ardenne	1 347 848	1 342 202	1 337 953
Ardennes	296 357	290 124	283 296
Aube	289 207	292 099	303 298
Marne	558 217	565 153	566 145
Haute-Marne	204 067	194 826	185 214

Source : Insee, estimation de population au 1° janvier 2012

>PIB régionaux : chiffres 2009

- PIB régional en 2009 = 35,779 milliards d'€
- PIB par habitant en 2009 = 26 768 € (-4,1 %), (29 897 € au niveau national, 25 949 € pour la France de province)
- PIB par emploi en 2009 = 69 482 € (- 2,4 %), (75 251 € au niveau national, 75 031 € pour la France de province) Sources : Chiffres Insee

>Établissements (employeurs/hors exploitations agricoles) : **30 261** au 4^e trim. 2011 (**+0,14** % depuis le 4^e trim. 2010) Sources: Chiffres URSSAF

>Salariés :

- Salariés (hors agriculture et intérim) en région = **307 157** au 4^e trimestre 2011 (-0,27 % sur un an)
- Ardennes = **56 363** (-0,29 % sur un an)

• *Marne* = **138 885** (-0,14 % sur un an)

• Aube = **72 046** (-0,54 % sur un an)

• Haute-Marne = **39 863** (-0,27 % sur un an)

Sources: Chiffres URSSAF

>Travailleurs intérimaires = **13 326** au 4^e trimestre 2011 (-0.8 % sur un an)

Sources: Chiffres URSSAF

>Salaire moyen régional (hors intérim) = 2 127 € bruts au 4^e trimestre 2011 (2 428 € au niveau national) Sources: Chiffres URSSAF

>Nombre de travailleurs indépendants = 48 983 au 4^e trimestre 2011 (+0,66 % sur un an) dont 8 720 professionnels libéraux (-0,05 % sur un an)

Sources: Chiffres URSSAF

>Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en décembre 2011 (en données CVS) :

- Catégorie A = 60 407 DEFM (+ 8,2 % sur un an),
- Catégories ABC = 93 049 DEFM (+ 7,6 % sur un an),
- Catégories ABCDE = 107 242 DEFM (+ 7,2 % sur un an).

»Demande d'emploi sexuée, par âge, de longue et de très longue durée (catégorie A) en décembre 2011 (en données CVS):

- 29 321 femmes (+ 10,3 % sur un an) et 31 086 hommes (+ 5,3 % sur un an)
- 10 363 de 25 ans (+4,2 % sur un an) (17 % des DEFM) et 13 015 de 50 ans et + (+ 18,3 % sur un an) (soit 21,5 % des DEFM ABCDE)
- 36 346 DEFM de longue durée (+ 12,2 % sur un an)

Taux de chômage (4^e trimestre 2011):

National = 9.4 % (-0.2 point sur un an) Ardennes = 11.8% (+0.7 point sur un an)

Aube = 10.8 % (+1 point sur un an)

Source : chiffres Pôle Emploi

Région = 10.1% (+0.6 point sur un an) Marne = 9,2 % (+0,6 point sur un an) Haute-Marne = 9,2 % (0,3 point sur un an)

>Allocataires du RSA: 40 259 allocataires au 31 décembre 2011 (08 = 11 987, 10 = 9 841, 51 = 13 504, 52 = 4 927)

Source: Chiffres CAF

LES OPPORTUNITÉS ET LES MENACES : LA VISION DES EXPERTS

I. BÂTIMENT

Le secteur du bâtiment a deux marchés distincts : la construction neuve, qui représente 45 % de l'activité, et la réhabilitation. Par ailleurs, ces marchés sont segmentés entre projets sur financements publics (part inférieure à 25 %) et projets sur financements privés. Enfin, les besoins en logement sont très inégalement répartis selon les territoires de Champagne-Ardenne. Il existe des besoins importants dans l'Aube et dans la Marne et moindres dans les Ardennes et en Haute-Marne, avec des taux de précarité énergétique forts dans tous les départements.

BÂTIMENT

Forces

- Des entreprises qui possèdent une technicité suffisante pour aborder les dispositions liées au Grenelle de l'environnement
- Un niveau d'effectifs élevé et qui reste stable malgré le tassement amorcé depuis 2008
- Des bailleurs sociaux performants en Champagne-Ardenne et qui jouent un rôle d'amortisseurs de la crise
- Un foncier et de l'espace disponible en Champagne-Ardenne
- Des CFA performants en région
- Un tri des déchets développé
- L'existence de gisements de matières premières en Champagne-Ardenne
- Des obligations réglementaires qui vont créer de l'activité (accessibilité par rapport au handicap, rénovation thermique)
- Une activité d'enseignement supérieur et de recherche en région (25 enseignantschercheurs)
- Des taux d'intérêts encore relativement bas

Faiblesses

- Des incertitudes liées aux financements publics (25% des financements adossés à des marchés publics), à l'accès aux crédits, aux réductions des mesures fiscales
- Une sensibilité aux fluctuations politiques
- Un manque de dynamisme démographique en région Champagne-Ardenne
- Un accès complexe au crédit pour les particuliers
- Des entreprises qui ont des difficultés à dégager du temps pour former les salariés
- Un manque de recyclage des déchets
- Un éloignement de la région des carrières à roches massives
- Une augmentation des coûts de transport pour l'alluvionnaire
- Une raréfaction voire une disparition de certaines matières premières

BÂTIMENT

Tendances et opportunités

- Une augmentation des coûts de l'énergie : nécessité de penser autrement l'aménagement du territoire et l'habitat
- Les besoins en matériaux de substitution
- Le recyclage des matériaux
- Une prise en compte de plus en plus grande de la problématique de la santé à l'intérieur des bâtiments
- Le développement des besoins en maintien à domicile
- Les besoins en nouveaux matériaux (travail du pôle de compétitivité Industries Agro-Ressources sur les matériaux de demain)
- Le potentiel en matière de construction bois
- L'existence d'acteurs internationaux en France « qui pèsent » et qui sont en capacité de porter les développements de demain, l'innovation
- Des réflexions pour la prise en compte du coût global d'énergie en matière de bâtiments

- La variabilité de l'accès au financement pour les entreprises, les acteurs publics, et les particuliers
- L'influence de la dette des ménages et de la dette nationale sur les investissements
- L'abandon du « pouvoir » des acteurs institutionnels sur leurs bâtiments avec le développement des partenariats publics privés
- L'instabilité fiscale
- L'instabilité des politiques d'accompagnement du secteur
- L'éclatement des corps de métiers traditionnels
- Le risque que les entreprises du bâtiment ne deviennent que des « poseurs » avec l'augmentation de la préparation en atelier
- Un secteur très influencé par la confiance en l'avenir qui, actuellement, reste relativement faible

II. TRAVAUX PUBLICS

L'activité de ce secteur d'activité dépend très fortement de la commande publique, en particulier de la commande des collectivités locales. En Champagne-Ardenne, cette dernière représente 47 % du chiffre d'affaires des travaux publics contre 45 % au niveau national. La région compte 246 entreprises et établissements qui emploient près de 6 000 personnes.

TRAVAUX PUBLICS

Forces

- Un niveau d'activité constant
- Un niveau technique des entreprises qui place la France en 1^{ère} position mondiale (la France réalise 23 milliards d'euros de chiffre d'affaires à l'étranger)
- Un niveau de formation important
- Une autosuffisance de la région en matériaux, à l'exception de ceux des couches de roulement (enrobés)
- Une stratégie de substitution de matériaux
- Le développement d'autres techniques pour valoriser les matériaux locaux
- L'implantation des entreprises de travaux publics sur les quatre départements (peu « d'agression » de l'extérieur)
- Un recyclage des matériaux de déconstruction

Faiblesses

- Une augmentation permanente du coût des matières premières
- Des délais de paiement longs, des circuits administratifs lourds et, souvent, beaucoup d'intermédiaires avant que les entreprises ne soient réglées
- Une nécessité de désenclavement des carrières et de développement modal des transports qui n'est pas prise en compte
- Le manque d'entretien des canaux et voies ferrées
- Des décisions politiques qui sont plus « en réaction » que « en action »

Tendances et opportunités

- La situation géographique de la région Champagne-Ardenne, qui est une région de passage (gazoduc, lignes à très haute tension, ...) qui appelle un développement des travaux publics
- Le pôle IAR qui, par son travail sur les matériaux, peut permettre une création de valeur ajoutée locale
- Le développement lié aux PLU (plans locaux d'urbanisme)
- Le développement des transports urbains en site propre
- Un développement de l'aéroport de Vatry

- L'avenir des politiques publiques et des financements publics
- Une augmentation des coûts de transport des matériaux
- La raréfaction de certains matériaux comme le sable

III. AGRICULTURE

En 2010, la Champagne-Ardenne compte 10 200 grandes et moyennes exploitations (hors viticulture), soit 3,8% des exploitations françaises. Ces exploitations emploient plus de 16 000 unités de travail annuel permanentes. 4,6 % d'entre elles commercialisent leurs produits via des circuits courts contre 10 % en France.

AGRICULTURE

Forces

- Une très bonne organisation des filières végétales
- Le niveau élevé des structures d'accompagnement
- L'importance des besoins alimentaires dans le monde
- Le redéveloppement de l'économie résidentielle (vente directe, circuits courts)
- Des opportunités de marché non saisies (exemple : pour les produits bio, la consommation régionale est largement supérieure à la production)
- Une exploitation sur dix pratique une activité de diversification (transformation et/ou hébergement)

Tendances et opportunités

- L'intégration de plus en plus grande des préoccupations environnementales qui donnent un avantage à la proximité
- La possibilité d'introduire des clauses liées à la proximité dans les marchés publics
- Des avantages concurrentiels spécifiques non délocalisables (AOP, savoir-faire, ...)
- Le développement de la diversification des activités des exploitations agricoles (tourisme, ...)
- L'existence de nouveaux marchés ou de marchés à développer (énergie, matériaux, ...)
- La nécessité des trouver des alternatives aux fertilisants (potasse, phosphore, ...) qui deviennent de plus en plus rares et aux produits issus du pétrole, en lien avec le travail du pôle IAR

Faiblesses

- Une organisation de filière peu adaptée au développement de circuits de proximité
- Le tassement des gains de productivité
- Un rapport de force défavorable entre filières agricoles et grande distribution
- Une rigidité de l'offre avec un cycle long d'amortissement des investissements, notamment en élevage
- Une concurrence foncière entre agriculture et autres usages
- Une distorsion des coûts de production au sein de l'union européenne
- Des concurrences internationales vives
- Le coût de transmissions des exploitations
- Le vieillissement des chefs d'exploitation

- La transmission-reprise des exploitations agricoles
- Les fluctuations amplifiées des cours des matières premières avec des phénomènes spéculatifs
- Le changement climatique avec, en particulier, la multiplication des aléas climatiques
- L'urbanisation qui accroit la pression foncière
- Des ressources en eau limitées
- Des contraintes de plus en plus fortes en matière de pollution
- Un coût croissant de l'énergie pour l'exploitation mais aussi pour la fabrication des intrants agricoles (fertilisants) et pour les transports

IV. VITICULTURE

La viticulture en Champagne-Ardenne est presque exclusivement tournée vers le champagne (99,9% de la surface régionale de vignes). L'activité du champagne concerne 4 722 récoltants expéditeurs, 67 coopératives et 299 négociants et a généré un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros en 2011, dont la moitié à l'exportation.

VITICULTURE

Forces

- Le caractère non délocalisable de la champagne viticole
- Une filière très structurée de longue date
- Une organisation économique entre les deux familles du champagne, vignerons et maisons, avec une régulation du marché en volume
- La notoriété de l'appellation champagne avec un produit renvoyant à une image de vin de célébration
- Des entreprises dynamiques

Faiblesses

- Un prix élevé du foncier déconnecté de sa valorisation économique avec un marché foncier très étroit
- La concurrence de vins mousseux qui se développe plus fortement sur certains marchés
- Des exportations jugées insuffisantes avec un décalage entre la notoriété du champagne et ses ventes internationales
- Un transfert du savoir-faire vers les vins mousseux
- L'usurpation du nom champagne avec le risque de banalisation
- Le risque porté par l'existence de « marques » à la demande et de produits bas prix
- Des coûts de production élevés

Tendances et opportunités - menaces et incertitudes :

Les professionnels du champagne mènent une réflexion, « champagne 2030 », sur leur avenir. Cette dernière devra trancher entre deux positions qui s'opposent : l'une pour une expansion forte du champagne avec une croissance volumique et l'autre pour une mise en avant de plus de création de valeur avec des volumes plus limités.

V. FILIÈRE FORÊT — BOIS

Les espaces boisés occupent plus du quart du territoire régional. En 2010, le volume de bois exploité (1,6 millions de m³) en Champagne-Ardenne progresse pour la 2ème année. A l'inverse, les volumes sciés dans la région continuent de diminuer et demeurent faibles par rapport à la récolte de bois. Près d'un quart des volumes récoltés dans la région part à l'étranger. La région compte 58 scieries et 113 entreprises d'exploitation forestière qui emploient 1 090 personnes dont 922 salariés permanents. Les activités « travail du bois, industrie du papier, imprimerie » emploient plus de 6 800 salariés, soit 3,2 % des emplois français de ces activités.

LA FORÊT

(PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS, ORGANISMES DE GESTION FORESTIÈRE)

Forces

- Un potentiel important de production, 6% de la production nationale (bois ronds), essentiellement des essences feuillues (chênes et peuplier) et bois précieux (frêne, érable, merisier...)
- Des forêts régionales qui sont, en général, gérées à bonne échelle
- Des propriétaires ou des gestionnaires proches du terrain et animés par une démarche commerciale dynamique
- Des experts forestiers peu nombreux mais efficaces
- Un début de contractualisation par l'Office National des Forêts à l'attention des acteurs régionaux pour les forêts domaniales et communales

Faiblesses

- La faible productivité de la forêt, sa structure très morcelée (propriété privée) qui peut parfois empêcher des actions de sylviculture plus ambitieuses sur certains secteurs
- Une reconstruction d'une forêt, fortement sinistrée par la tempête de 1999, au rythme qui est le sien (des essences locales principales en qui atteignent leur maturité en 80 ans)
- Un potentiel en matière de biomasse encore trop faiblement valorisé
- Une valorisation de la forêt régionale étroitement liée à la présence des entreprises de 1^{ère} transformation dont le rythme de disparition fait peser des incertitudes, à court terme, sur la valorisation des produits forestiers locaux
- Une implication des petits propriétaires encore insuffisante pour permettre une mobilisation plus importante de bois et une sylviculture plus dynamique
- Le manque de dialogue entre l'ONF et les propriétaires privés
- Une offre restreinte dans le domaine des résineux, produit pourtant très demandé par le marché

LES EXPLOITANTS FORESTIERS ET ENTREPRENEURS DE TRAVAUX FORESTIERS

Forces

- Une taille des nombreuses entreprises de ce secteur adaptée à la forêt régionale
- Des entreprises régionales compétentes, très mécanisées et mobiles géographiquement
- Quelques entreprises qui sont en démarche de qualité (Forêt Qualité) pour laquelle la mise en place d'une charte nationale est prochainement prévue

Faiblesses

- Une structuration des acteurs assez difficile
- Une charte régionale de qualité de travail en forêt (Forêt Qualité) qui a des difficultés à prendre un second souffle
- Un recrutement et un renouvellement des personnels et qui deviennent déterminant pour l'avenir de ces structures

LA 1^{ère} TRANSFORMATION (LES SCIERIES)

Forces

- Un tissu d'entreprises familiales, situées en milieu rural, assez structurées dans un groupement intersyndical régional (GIBCA)
- Des investissements de modernisation de l'outil de production en légère progression
- Un léger développement des scieries compétentes face à la diminution du nombre global de scieries

Faiblesses

- Un marché intérieur en diminution
- Une forte concurrence des pays d'Europe de l'Est et de l'Asie et le manque de connaissance des marchés étrangers ainsi que, pour la plupart des scieries régionales, une absence de démarche commerciale à l'export
- Des entreprises n'ayant pas la taille suffisante pour amortir des charges commerciales plus importantes et qui communiquent assez peu sur leur savoirfaire
- Un approvisionnement très concurrentiel et qui reste archaïque et inadapté
- Une problématique de reprise des entreprises avec le vieillissement de leur gestionnaire

LA 2^{èME} TRANSFORMATION

(PAPIERS, CARTONS, SIÈGES, MEUBLES, MENUISERIES, CONSTRUCTION BOIS, ...)

Forces

- Des entreprises de certains secteurs plutôt biens structurées au sein d'organisations professionnelles dynamiques
- Une industrie lourde intégrée dans des groupes à capitaux étrangers pour la plupart (papeterie, fabricant de panneaux, ...)

Faiblesses

- Une grande hétérogénéité d'entreprises avec des dimensions très différentes (artisanales ou de tailles internationales parfois à capitaux volatiles)
- Des entreprises qui peuvent connaître des difficultés à promouvoir leurs métiers et leurs compétences par manque de communication, d'actions de promotion

LE BOIS ÉNERGIE

Forces

- Un fort développement dans le secteur industriel du bois
- De nombreux projets d'unités de chauffage en gestation

Faiblesses

■ Encore trop peu utilisé dans les projets collectifs de chauffage et dans les unités de cogénération, d'où une production régionale de plaquettes forestières encore faible

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Tendances et opportunités

- Un gisement de matière première pouvant attirer des capitaux étrangers dans la première transformation du bois dans la région
- La présence du groupe Unilin qui transforme 1 million de tonnes de bois sur l'année
- L'installation, à Chamouilley, d'un fabricant allemand d'isolant à base de bois qui utilisera environ 50 000 tonnes de bois
- Le développement de « gammes » bois pour la construction boosté par le Grenelle de l'environnement
- Un redéveloppement, dans les prochaines années, de l'utilisation des essences feuillues pour les aménagements intérieurs qui serait favorisé par un arrêt des importations de bois exotiques et le développement de nouveaux moyens de traitement pour les essences locales
- De sérieuses perspectives d'évolution et d'implantation de nouvelles unités de chauffage ou de cogénération importantes et de biocarburants de 2^{ème} génération
- Des études actuellement menées pour l'utilisation des essences locales en aménagement extérieur plus qu'en structure (ex. étude hêtre en structure, caractérisations de cultivars de peuplier)

- Une population de chefs d'entreprises vieillissante et la question de leur succession
- La localisation rurale des entreprises dont les métiers très techniques et spécifiques suscitent peu de vocation
- Des constructeurs français de machines à bois qui, confrontés à la baisse de leurs ventes, n'ont plus les moyens de faire de la recherche et développement pour parfaire leurs machines
- L'importance des capitaux nécessaires pour construire ou moderniser une scierie (1,5 € d'investissement pour 1 € de chiffre d'affaires), d'où des transformateurs qui sont, dans la moitié des cas, dans l'impossibilité de renouveler leur matériel
- Une fragilisation de toute une filière due au manque de capacité d'investissements dans la 1ère transformation
- L'augmentation de l'exportation des grumes avec une concurrence à l'achat très difficile dès lors que tous les coûts de transformation ajoutés sont supérieurs à ceux des pays concurrents
- Un nombre d'entreprises insuffisant pour favoriser une compétition propice pour susciter l'audace de l'entrepreneur en investissement ou en commerce

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Tendances et opportunités (suite)

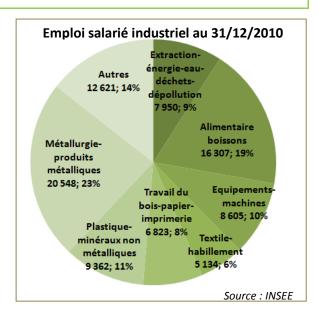
- Les résultats encourageants du développement de la modification thermique du bois par un procédé de chauffage et un projet qui voit le jour en région (des pièces de toutes essences de bois peupliers, chênes, frênes, hêtres, ...- thermiquement modifiées sont déjà employées dans des régions voisines)
- La mise en place de dispositifs en faveur du stockage du CO₂ avec des retombées probables sur les entreprises de la filière
- Une forêt qui est, à la fois, le refuge de nombreuses espèces végétales et animales et un milieu attirant pour le public

Menaces et incertitudes (suite)

- Le choc économique et le ralentissement général pèsent sur la filière
- Une trop faible utilisation du regroupement des entreprises sur des projets communs, dans le but d'augmenter la valeur ajoutée pour chacun (nouveaux produits, nouveaux marchés)
- L'installation de nouveaux insectes ravageurs et de nouvelles maladies rapportés avec les bois importés qui affectent directement le gisement et donc l'approvisionnement en matière première avec des prix très fluctuants à la vente

VI. INDUSTRIE

2010. l'industrie champardennaise emploie plus de 87 300 salariés, soit 2,7 % de l'emploi salarié industriel français et plus de 18 % de l'emploi salarié régional tous secteurs d'activité confondus. L'industrie régionale est dominée par la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, souvent liée à l'automobile, et par l'agro-alimentaire. La situation est très contrastée selon les entreprises, en particulier en fonction des perspectives de croissance de débouchés dans les pays émergents.



L'INDUSTRIE

Forces

- Une moindre différence de coût de main d'œuvre entre certains pays qu'auparavant (très fortes pressions salariales dans certains pays et déflation sur les salaires dans d'autres comme l'Espagne) les coûts du travail en Europe sont inférieurs à ceux d'avant 2008
- L'existence, en Champagne-Ardenne, d'organismes d'accompagnement de l'innovation des entreprises comme l'incubateur, les deux pôles de compétitivité, l'agence CARINNA, ...
- La dimension de la région qui peut favoriser la création de clusters pour, entre autres, mutualiser le risque
- Des recrutements à venir en raison d'une nécessité de renouvellement de la main d'œuvre liée à sa pyramide des âges actuelle

Faiblesses

- L'éloignement de la production induit l'éloignement de la R&D
- Le manque de lieux d'échanges entre étudiants de différentes filières de formation, entre étudiants et industriels
- L'absence, en Champagne-Ardenne, d'école d'ingénieurs en lien avec certaines des industries fortes de la région
- Une situation de profit des entreprises françaises qui reste très dégradée par rapport à la situation d'avant la crise de 2008
- Les politiques de restriction budgétaire
- Le manque de consensus sur la façon de réindustrialiser
- Des moyens financiers pour l'enseignement supérieur plus faibles que dans d'autres pays
- Un manque d'investissement dans le design
- Des difficultés de recrutement dans certains métiers

L'INDUSTRIE

Tendances et opportunités

- La prise en compte de facteurs de compétitivité autres que le coût de la main d'œuvre (coût du mix énergétique, coût du foncier)
- La pénétration de technologies alternatives
- La disponibilité en eau (nerf de la guerre futur pour l'implantation d'entreprises)
- La constitution de réseaux de bénévoles impliqués autour d'outils comme les pôles de compétitivité, les organisations de développement économique, ...
- Le développement du lean-engineering* appliqué aux équipes de R&D, aux bureaux d'étude — une formation reste à créer en France dans ce domaine

Menaces et incertitudes

- La capacité de la France à soutenir un déficit commercial
- Des mondes (industrie, recherche, écoles...) qui se côtoient peu
- Une forte volatilité des prix des ressources rares
- L'accès aux matériaux et aux technologies « rares »
- L'évolution du coût du crédit
- L'appréhension différente de la notion de risque qui stérilise la réflexion et amoindrit l'audace des entrepreneurs

ZOOM SUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Forces

- Une industrie en pleine croissance au niveau mondial mais pas forcément sur le même modèle que celui qu'on connait actuellement (fin du pétrole)
- Des constructeurs français bien positionnés sur les véhicules à énergie alternative ou avec des modèles produits en France « qui plaisent »
- Une stabilisation de la production de véhicules en 2011

Faiblesses

- La surcapacité de production européenne qui amène à une concurrence accrue entre sites de production
- Les marchés en fort développement qui ne sont pas ceux de l'Europe occidentale

Tendances et opportunités

- Une situation de rupture technologique dans les véhicules
- Un renouveau marketing par rapport au « made in France »
- Des potentialités de marchés énormes avec les besoins émergents de la Chine
- Deux marchés en perspective : celui des véhicules « classiques » qui évoluent et celui des véhicules qui utilisent des énergies alternatives

- Des véhicules qui restent à inventer pour l'utilisation des énergies alternatives
- La difficulté d'avoir « un coup d'avance » alors que c'est ce qui compte en matière de production

^{*} Démarche de recherche de performance par l'amélioration continue appliquée au développement de nouveaux produits (optimisation de l'organisation R&D, allègement et optimisation des processus, nouveaux principes de prise de décision, de capitalisation des connaissances)

VII. TOURISME

En 2011, la fréquentation des hôtels et campings de Champagne-Ardenne a atteint 3,4 millions de nuitées. L'activité de l'hôtellerie profite d'une hausse de la clientèle française, principalement d'affaires, qui compense la désaffection des touristes étrangers. Fin 2010, l'hôtellerie et la restauration emploient près de 13 700 salariés auxquels s'ajoutent de nombreux emplois non salariés et des emplois liés à de multiples autres activités dans les loisirs, le sport, le commerce, ...

LE TOURISME

Forces

- Un patrimoine régional aussi bien historique (cathédrale de Reims, basilique de l'Épine, place ducale de Charleville-Mézières, remparts de Langres, maisons à colombages de Troyes, ...) que naturel (méandres de la Meuse, grands lacs de Champagne, gorges de la Vingeanne, vignoble du champagne, ...)
- De l'espace disponible
- Des distances qui « se raccourcissent » en temps
- Le positionnement géographique de la région et l'existence d'infrastructures
- La notoriété du champagne
- Les centres de marques
- La proximité de territoires à forte densité de population, comme l'agglomération parisienne

Tendances et opportunités

- Le développement d'un tourisme en lien avec la recherche de sens, d'authenticité naturelle, d'activités ludiques
- La multiplication des « types » de touristes : visiteurs, excursionnistes, touristes
- Le développement du numérique
- La possibilité pour tout territoire de construire une offre touristique (sans cesse renouvelée)
- Le développement d'une offre pensée par clientèle (senior avec activités physiques, famille avec activités pour les enfants, solo gourmet, ...)
- Le développement d'un tourisme commercial (insuffisamment exploité)

Faiblesses

- L'abondance, voire la surabondance, de l'offre qui la rend complexe
- Une offre qui existe mais qui, souvent, n'est ni « marketée », ni « packagée »
- La multiplicité des acteurs (institutionnels, professionnels), leur de coordination manque une superposition des structures (ex: CRT, CDT, OT) avec des stratégies pas forcement complémentaires, voire contradictoires
- Un niveau insuffisant de qualité des prestations d'accueil et de prise en charge des touristes
- La banalité iconographique de certains sites internet sur le tourisme régional
- Un tourisme balnéaire qui reste la première destination

- La possibilité de transformer l'aspiration « à l'espace » en activité économique (ex. : développement de la fréquentation de camping-cars autour du Der sans dépenses sur place)
- L'absence de certains équipements en Champagne-Ardenne (ex : absence de camping à Reims)
- L'augmentation tendancielle des coûts de l'énergie et l'augmentation du coût des transports (en particulier de l'avion)
- La contradiction entre la recherche d'espace, de calme et la recherche d'animation
- La réforme en cours des rythmes et des vacances scolaires

VIII. COMMERCE

Fin 2010, le commerce emploie, en Champagne-Ardenne, près de 58 000 salariés.

Le commerce régional aux particuliers est très marqué, à la fois, par l'absence de très grande agglomération urbaine (pas d'unité urbaine de plus de 220 000 habitants en région, Reims et Troyes étant respectivement les 31^e et 50^e unités urbaines de France en 2010) et par le fort caractère rural de la région, avec plus du quart de la population résidant en dehors d'un pôle urbain ou d'une commune sous influence d'un ou plusieurs pôle(s) urbain(s) (29,1 % contre 22,2 % en moyenne pour la France métropolitaine hors Île-de-France). Avec la présence de centres de marques, l'agglomération troyenne présente une particularité dans ce secteur d'activité.

LE COMMERCE

Forces

- Un équipement numérique en France parmi les meilleurs
- L'existence d'infrastructures de qualité

Tendances et opportunités

- Le redéveloppement du commerce de proximité, de la vente directe
- Le développement du numérique qui donne une possibilité d'accroissement de la clientèle sans lien avec l'accroissement de la population du lieu d'implantation, une gestion de la relation commerciale 7j/7 et 24h/24 et une diversification des techniques de vente
- Une très grande complémentarité entre commerce de proximité et commerce numérique
- L'existence de Vatry comme outil de développement des échanges

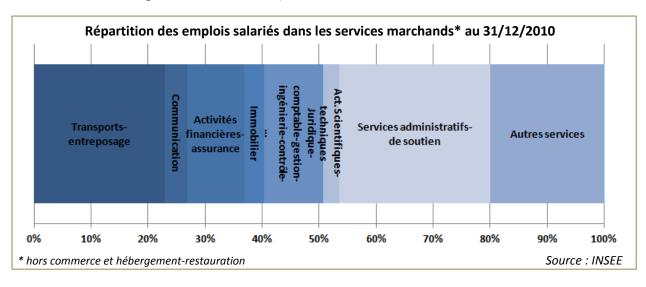
Faiblesses

- Un retard dans les usages du numérique
- Les pertes démographiques de certains territoires qui réduisent le potentiel de clientèle de proximité

- Manque de rentabilité des points de vente s'ils ne deviennent que des lieux « pour regarder » le produit alors que l'achat se fait sur internet
- Des chefs de petites entreprises pas forcement outillés face au numérique (fort besoin d'accompagnement des chefs d'entreprise)

IX. SERVICES

En Champagne-Ardenne, les services marchands emploient 113 700 salariés fin 2010 (hors commerce et hébergement-restauration).



De leur côté, les services non marchands (administration, enseignement, santé, action sociale) comptent 166 100 salariés fin 2010.

LES SERVICES

Forces

- Une position géographique déterminante en matière de transport et de logistique
- L'existence de services à valeur-ajoutée en Champagne-Ardenne portés, par exemple, par le CRITT MDTS, ...

Faiblesses

- L'absence de tradition tertiaire très marquée en Champagne-Ardenne
- Un nombre de donneurs d'ordres insuffisant pour avoir un effet levier en matière de commerce interentreprises
- La taille des entreprises de service (TPE, PME)

Tendances et opportunités

- La réponse aux appels d'offres (nécessité de fédération entre entreprises)
- Des possibilités de développement tant en présentiel qu'en virtuel (le client n'est pas forcement en proximité)
- L'augmentation des besoins en matière de service à la personne en lien avec le vieillissement de la population régionale

- L'évolution des financements publics pour les services à la personne
- Un manque de synergie entre universités et écoles présentes en Champagne-Ardenne et les entreprises régionales

LES FACTEURS QUI VONT INFLUENCER L'ÉVOLUTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

A partir des éléments marquants de la rétrospective des dix dernières années et de la vision des expert rencontrés, il s'est agi, pour le CESER, de mettre en évidence les facteurs qui influencent la dynamique économique des différents secteurs d'activité au niveau régional. Une fois listés, ces facteurs ont été classés, à la fois, selon leur degré d'importance pour les secteurs concernés et selon leur degré de prévisibilité, leur niveau de maîtrise actuel et la possibilité de maîtrise supplémentaire qui pourrait être acquise dans les prochaines années par les acteurs régionaux.

I. BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Douze facteurs majeurs d'évolution ont été recensés pour les secteurs du bâtiment et des travaux publics :

Les besoins en nouveaux matériaux et en nouveaux procédés

L'application de nouvelles normes liées au Grenelle, la raréfaction de certaines matières premières, une demande sociétale de développement durable et privilégiant le respect de l'environnement génèrent des besoins en nouveaux matériaux et en nouveaux procédés, à la fois, de fabrication de ces matériaux et de construction, rénovation des bâtiments. La capacité à mobiliser de la recherche, à innover et à expérimenter dans ces domaines est donc un facteur déterminant pour l'avenir de ce secteur.



La raréfaction des ressources publiques et les difficultés d'accès au crédit

Les secteurs du bâtiment et des travaux publics sont extrêmement dépendants des capacités financières des ménages, des entreprises mais aussi de l'État et des collectivités locales qui sont à l'origine d'une part importante de leur activité. Le contexte économique difficile a un impact, d'une part, sur les ressources publiques et, d'autre part, sur les conditions et possibilités d'accès au crédit qui sont des facteurs importants pour l'activité du bâtiment et des travaux publics.

L'évolution des modes de vie

L'évolution des structures familiales avec une augmentation du nombre de personnes seules et de familles recomposées, comme l'urbanisation toujours plus grande de la population, modifie la demande de logements tant en nombre qu'en nature. La demande de logements individuels continue à se développer. Le logement collectif évolue vers des ensembles moins denses entraînant des restructurations dans le cadre de la rénovation urbaine. La façon de structurer l'espace se modifie également et fait évoluer les besoins en travaux publics. Les changements sociétaux, avec une prise en compte de plus en plus grande des problématiques environnementales, ainsi que les changements de modes de

vie ont un impact fort sur les besoins tant en matière de bâtiment (isolation thermique, accessibilité, maison intelligente, ...) que de travaux publics (développement des transports collectifs, des modes de transports alternatifs, des besoins en infrastructures de télécommunication, ...).

La capacité des entreprises à travailler en réseau

Face à la complexité croissante à la fois des chantiers et des processus administratifs, aux changements continus de normes, au poids croissant des grands groupes, la capacité des entreprises à travailler en réseau, à mutualiser des moyens ainsi que celle des différents corps de métier à décloisonner leur activité sont des facteurs importants de l'évolution de l'activité, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.



La lutte contre le réchauffement climatique

La lutte contre le réchauffement climatique conduit à modifier les normes dans la construction et la rénovation des bâtiments.

Les choix en matière de politiques publiques

Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, les choix politiques et la cohérence d'action des différents acteurs publics sont des facteurs qui prennent encore plus d'importance.

L'augmentation du coût de l'énergie

La hausse tendancielle du coût de l'énergie a un impact sur l'activité du bâtiment et des travaux publics ainsi que sur le coût des matières premières utilisées (production, transport).

La raréfaction de certaines matières premières

Certaines matières premières utilisées dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics se raréfient et certaines sources d'approvisionnement des entreprises régionales sont de plus en plus éloignées géographiquement, ce qui accroit leur coût.

La démographie régionale

La diminution de la population en Champagne-Ardenne et son vieillissement font évoluer les besoins en logement et en infrastructures. Elles ont donc un impact sur l'activité du bâtiment comme celle des travaux publics.

La fiscalité

La fiscalité est un instrument qui peut jouer un rôle important d'incitation en matière de construction, de rénovation.

Le climat de confiance

Les dépenses des ménages, des entreprises comme des collectivités locales qui concernent le bâtiment et les travaux publics sont particulièrement sensibles au climat général de confiance en l'avenir. La dégradation de ce dernier, due à la crise économique actuelle cause le report, voire l'annulation, d'un certain nombre de projets.

La pression accrue sur le foncier

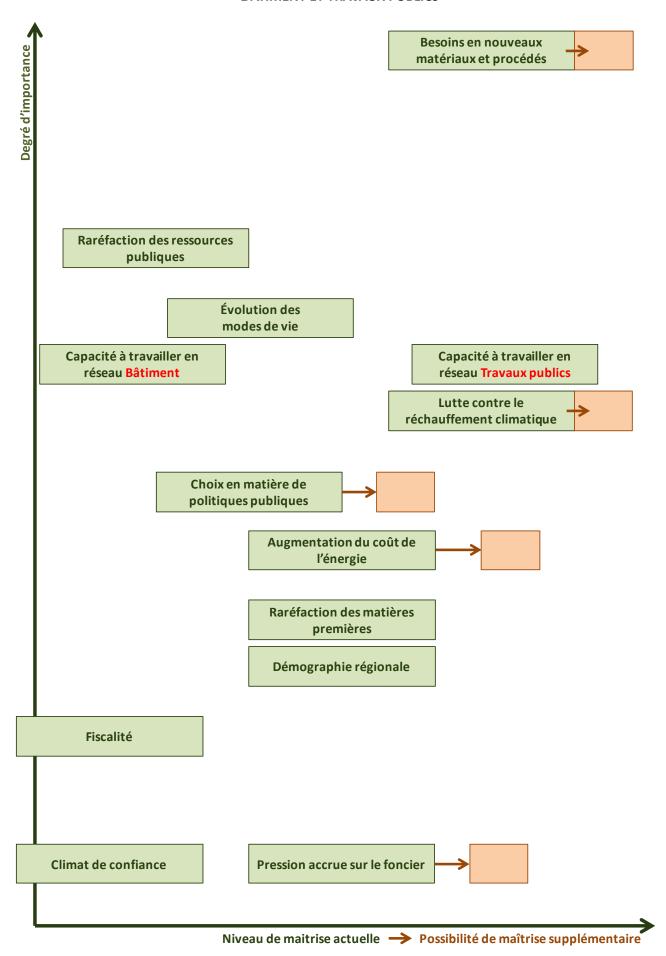
Une urbanisation, déjà forte, et les politiques de préservation d'espaces naturels et de la surface agricole utile ont un impact sur les disponibilités foncières de certains territoires.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Besoins en nouveaux Degré d'importance matériaux et procédés Raréfaction des ressources publiques Évolution des modes de vie Capacité des entreprises à travailler en réseau Lutte contre le réchauffement climatique Choix en matière de politiques publiques Augmentation du coût de l'énergie Raréfaction de certaines matières premières Démographie régionale **Fiscalité** Climat de confiance Pression accrue sur le foncier Degré de prévisibilité

Clé de lecture : le facteur « besoins en nouveaux matériaux et nouveaux procédés » est celui qui pèsera le plus (degré d'importance) sur l'évolution des secteurs du bâtiment et des travaux publics dans les années à venir. Il est également, avec le facteur « augmentation du coût de l'énergie », celui dont l'influence est la plus prévisible (degré de prévisibilité).

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS



Clé de lecture : le facteur d'évolution « climat de confiance » est un de ceux pour lesquels le niveau de maîtrise actuelle par les acteurs locaux des secteurs du bâtiment et des travaux publics est le plus faible et pour lequel il n'existe pas de possibilité de maîtrise supplémentaire. Le facteur d'évolution « pression accrue sur le foncier » est un de ceux pour lesquels il existe des possibilités de maîtrise supplémentaire pour les acteurs locaux.

II. AGRICULTURE, VITICULTURE ET FILIÈRE FORÊT-BOIS

Douze facteurs majeurs d'évolution ont été recensés pour les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de la filière forêt-bois :

Une raréfaction du foncier qui entraine une augmentation de son coût

Bien que peu urbanisée, la région Champagne-Ardenne est aussi touchée par une artificialisation croissante de son territoire. Celle-ci exerce une pression sur le foncier agricole (plus ou moins importante selon les territoires) et entraine une augmentation de son coût. Pour le vignoble, les pratiques en matière de successions et l'intervention de grands groupes financiers y participent également.



De nouvelles réalités écologiques

La prise en compte accrue des préoccupations environnementales est un facteur d'évolution de la production agricole et de la gestion forestière, qui ont une double fonction de production et d'aménagement des territoires. L'évolution des besoins en matière d'énergie, de matériaux, de molécules issus de matières premières renouvelables est un facteur d'évolution important pour l'agriculture et pour la filière forêt-bois. L'apparition de nouvelles maladies, de nouveaux prédateurs, le risque de disparition des insectes pollinisateurs, ... sont des éléments qui ont des impacts sur les activités agricole, viticole et forestière.

La disponibilité en eau pour l'agriculture

La disponibilité en eau est un facteur essentiel pour les activités agricoles.

La capacité à développer la recherche et à la valoriser

La recherche d'alternatives au pétrole, tant en termes d'énergie qu'en termes de source de matériaux et de molécules, génère de nouveaux besoins et de nouvelles attentes vis-àvis des matières premières agricoles et du bois. La capacité à mobiliser de la recherche et à valoriser localement ses résultats dans ces domaines est donc un facteur déterminant pour l'activité de ces secteurs. La recherche d'un impact moindre sur l'environnement et sur la santé, simultanément à celle d'une amélioration de la productivité, en est également un facteur d'évolution.

L'augmentation de la demande mondiale

L'augmentation de la population mondiale entraîne une augmentation des besoins alimentaires mondiaux. Parallèlement, l'évolution des niveaux et des modes de vie de certains pays ouvre de nouveaux marchés pour des produits comme le champagne.

Les évolutions de la politique agricole commune (PAC)

Les évolutions de la PAC, comme les décisions prises au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce, ont un impact fort sur, à la fois, l'activité agricole et la nature des productions.



La baisse du pouvoir d'achat et l'accroissement de la concurrence d'autres pays

La baisse du pouvoir d'achat conduit le consommateur à rechercher des produits à moindre prix. Parallèlement, la concurrence des autres pays producteurs s'accroît. En ce qui concerne le champagne, la concurrence internationale s'accroit également avec le développement de la production des vins effervescents au niveau mondial.

L'augmentation du coût de l'énergie et des intrants

L'augmentation tendancielle du coût de l'énergie a un effet important sur l'évolution de l'activité agricole et de la filière forêt-bois. Au niveau agricole, l'augmentation des coûts des intrants, en particulier les engrais et amendements, s'y ajoute.

La capacité des acteurs à s'organiser

Face au poids croissant de la grande distribution et à une concurrence internationale accrue en matière de transformation, la capacité des producteurs à s'organiser en filière est un facteur important de l'évolution de l'activité agricole et forestière. Cette capacité à s'organiser aura également un impact sur l'évolution de secteurs contribuant à leur activité, comme celui des activités connexes au champagne.



La diversification des productions et activités agricoles

La mise en place, au niveau des exploitations agricoles, de nouvelles productions et de nouvelles activités (production d'énergies, tourisme à la ferme, ...) font évoluer l'activité agricole et ses modèles de production.

La capacité à développer des circuits courts¹ et de proximité

Face à l'instabilité accrue des prix au niveau mondial, à la nécessaire réduction du transport, le développement des circuits courts et de proximité, tant dans la filière forêt-bois que l'agriculture, devient un facteur important d'évolution de ces secteurs et de la valorisation locale des ressources des territoires.

L'aptitude des professionnels à anticiper et à entreprendre

Face à une instabilité de plus en plus grande du contexte international, l'aptitude des professionnels à anticiper et à entreprendre devient un facteur d'évolution clé.

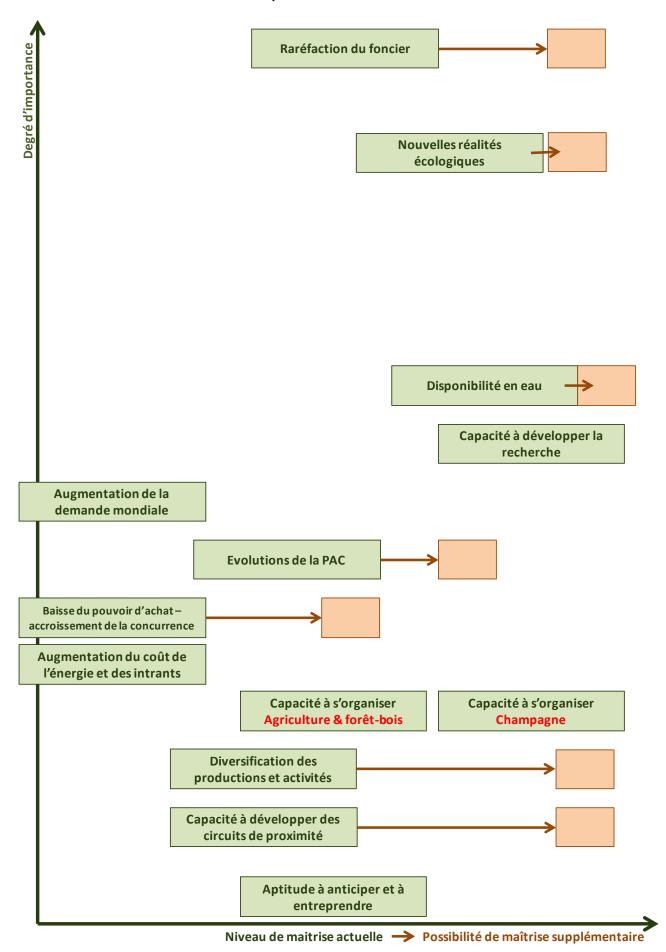
¹ Le circuit court est défini comme un « mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ».

AGRICULTURE, VITICULTURE ET FILIÈRE FORÊT-BOIS

Degré d'importance Raréfaction du foncier Nouvelles réalités écologiques Disponibilité en eau Capacité à développer la recherche Augmentation de la demande mondiale **Evolutions de la PAC** Baisse du pouvoir d'achat accroissement de la concurrence Augmentation du coût de l'énergie et des intrants Capacité à s'organiser **Diversification des** productions et activités Capacité à développer des circuits de proximité Aptitude à anticiper et entreprendre Degré de prévisibilité

Clé de lecture : le facteur « raréfaction du foncier » est celui qui pèsera le plus (degré d'importance) sur l'évolution des secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de la filière forêt-bois dans les années à venir. Il est également un des facteurs dont l'influence est la plus prévisible (degré de prévisibilité).

AGRICULTURE, VITICULTURE ET FILIÈRE FORÊT-BOIS



Clé de lecture : le facteur d'évolution « augmentation du coût de l'énergie et des intrants » est un de ceux pour lesquels le niveau de maîtrise actuelle par les acteurs locaux des secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de la filière forêt-bois est le plus faible et pour lequel il n'existe pas de possibilité de maîtrise supplémentaire. Le facteur d'évolution « raréfaction du foncier » est un de ceux pour lesquels il existe des possibilités de maîtrise supplémentaire pour les acteurs locaux.

III. INDUSTRIE

Six facteurs majeurs d'évolution ont été recensés pour l'industrie :

Les capacités de mutualisation des ressources et des risques

Dans un contexte économique difficile où l'accès aux financements est plus difficile, avec une évolution de l'appréhension de la notion de risque, font de la capacité des entreprises à mutualiser des ressources entre elles et avec d'autres acteurs (universités, grandes écoles) un facteur d'évolution clé pour l'activité industrielle.



Les besoins de recherche-développement et d'innovation

La nécessité de développer des alternatives faces aux difficultés d'accès aux matériaux et aux technologies rares, de monter en gamme et de proposer des produits innovants pour résister à une concurrence internationale accrue, de faire évoluer les produits et procédés pour un meilleur respect de l'environnement, engendrent des besoins extrêmement importants en matière de recherche-développement et d'innovation. La capacité à mener et valoriser de la recherche, à innover et à expérimenter est donc un facteur déterminant pour l'avenir de ce secteur.



Les besoins en savoir-faire et en formation

Les nécessités de recrutement induites par la pyramide des âges des salariés de l'industrie, la perte d'attractivité de nombre des métiers industriels, les évolutions rapides des technologies et procédés industriels génèrent des besoins forts d'acquisition et de transmission de savoir-faire et de compétences.

Le coût et la disponibilité des ressources nécessaires à la production

L'augmentation du coût de l'énergie, la volatilité de plus en plus grande des coûts des matières premières, auxquelles s'ajoutent des problèmes d'accès à certains matériaux, d'accès au crédit, de disponibilité en eau, ..., ont des impacts majeurs sur les activités industrielles.

La ré-industrialisation

Face à la nécessité de sécuriser certains approvisionnements et leur niveau de qualité, une prise en compte de plus en plus grande de critères de compétitivité autres que le coût de la main d'œuvre, la hausse tendancielle du coût de l'énergie, les facteurs de localisation des activités industrielles évoluent. L'évolution du différentiel du coût du travail avec les pays « émergents » a également un impact.

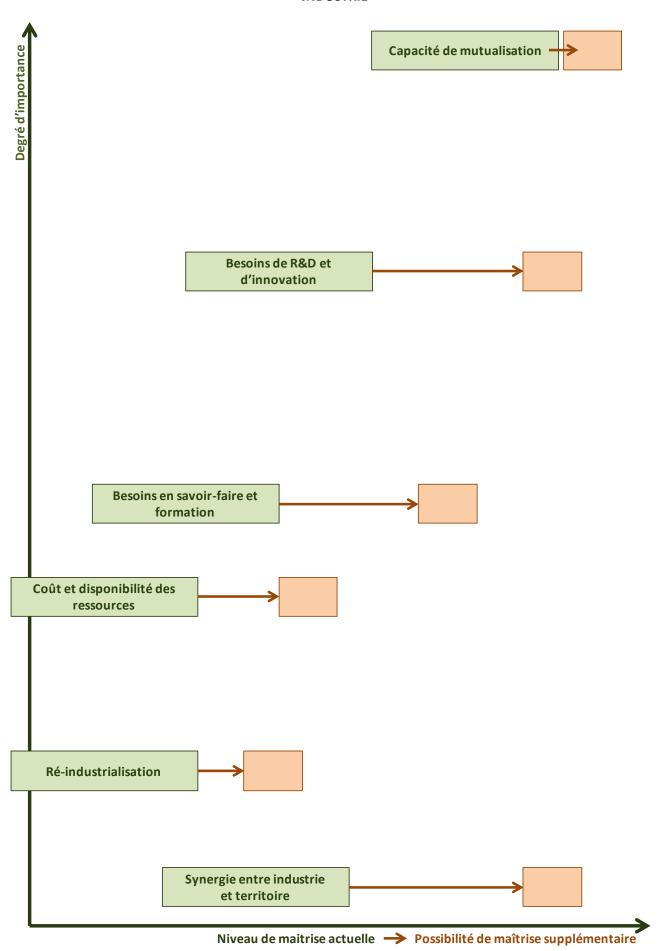
Les synergies entre industrie et territoire

La capacité d'un territoire à valoriser ses ressources (formation initiale et continue, disponibilités foncières, productions locales, réseaux d'acteurs constitués, ...) est un facteur important pour le maintien, l'implantation et le développement d'entreprises industrielles.



Clé de lecture : le facteur « capacités de mutualisation » est celui qui pèsera le plus (degré d'importance) sur l'évolution de l'industrie dans les années à venir. Il est également un de ceux dont l'influence est la plus prévisible (degré de prévisibilité).

INDUSTRIE



Clé de lecture : le facteur d'évolution « coût et disponibilité des ressources » est un de ceux pour lesquels le niveau de maîtrise actuelle par les acteurs locaux de l'industrie est le plus faible et pour lequel il existe des possibilités de maîtrise supplémentaire pour les acteurs locaux.

IV. TOURISME, COMMERCE ET SERVICES

Sept facteurs majeurs d'évolution ont été recensés pour les secteurs du tourisme, du commerce et des services :

Le développement du numérique

Le développement du numérique a un impact fort sur les évolutions du tourisme, du commerce et des services. Il fait évoluer à la fois les modes de consommation (facilité d'accès à l'information, augmentation des possibilités de comparaison, de l'interactivité, ...) et de commercialisation (étalement des commandes dans le temps, diversification des techniques de vente, possibilité de réservation en ligne, ...).





L'organisation des acteurs régionaux du tourisme

Face à une raréfaction des ressources financières, à la nécessité d'une lisibilité forte de l'offre touristique régionale et à l'abondance de l'offre touristique générale, la capacité des acteurs régionaux du tourisme à s'organiser est un facteur majeur de l'évolution de cette activité au niveau régional.

La lisibilité et la différenciation de l'offre touristique

Dans un contexte de multiplication des destinations et des activités, la lisibilité et la visibilité d'un territoire et la différenciation de son offre touristique sont des facteurs essentiels du développement du tourisme.

La capacité d'innovation et de développement de nouvelles compétences pour le commerce et les services

L'évolution des modes de vie et l'apparition de nouveaux modes de consommation font évoluer les besoins et ont un impact direct sur les secteurs du commerce et des services. La capacité d'innovation des entreprises et de développement de nouvelles compétences pour répondre à leurs besoins sont donc des facteurs importants de leur évolution.



La diversité de la demande touristique

La modification du rapport entre temps de travail et temps de loisirs (multiplication des courts séjours et des déplacements à la journée), la différenciation des attentes en fonction de « types » de vacanciers (jeunes, familles, séniors, ...) ainsi que la recherche d'originalité et de diversité (animations, activités sportives, culturelles, tourisme commercial, recherche de sens, d'authenticité, de bien être, ...) font évoluer la demande en matière de tourisme.

La capacité à développer des commerces et services de proximité, des circuits courts et de proximité

Face à la hausse tendancielle du coût de l'énergie, la plus grande prise en compte des préoccupations environnementales et l'évolution des attentes des consommateurs, la capacité des acteurs locaux à maintenir et développer des commerces et services de proximité, ainsi que des circuits courts et de proximité, devient un facteur important d'évolution du commerce et des services.



La démographie régionale et le vieillissement de la population

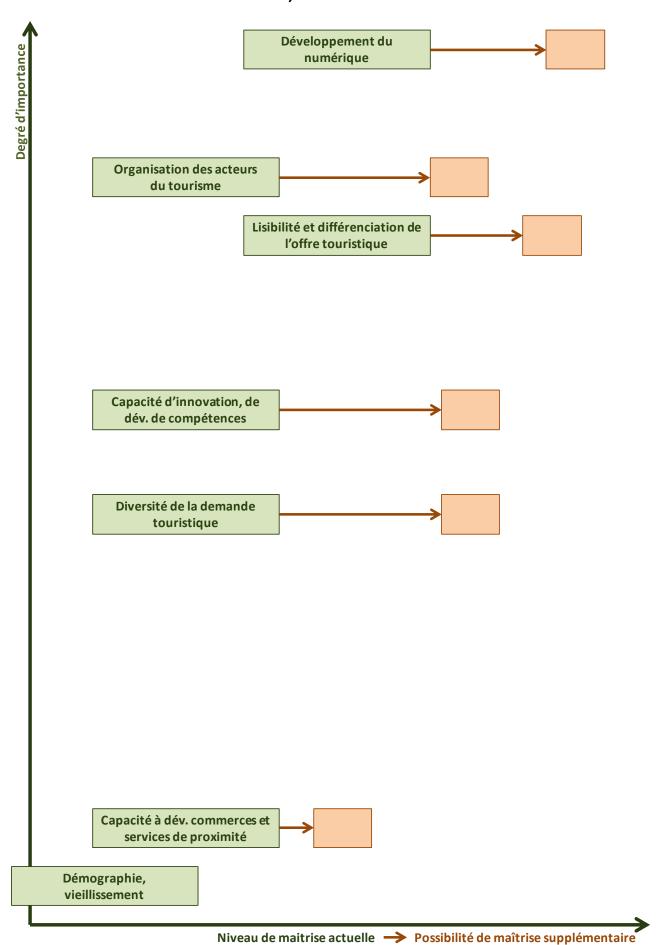
La diminution de la population en Champagne-Ardenne a un impact fort sur l'activité du commerce et des services, en particulier dans les territoires ruraux. Parallèlement, son vieillissement fait évoluer les besoins en commerces et en services.

TOURISME, COMMERCE ET SERVICES

Degré d'importance Développement du numérique Organisation des acteurs du tourisme Lisibilité et différenciation de l'offre touristique Capacité d'innovation, de dév. de compétences Diversité de la demande touristique Capacité à dév. commerces et services de proximité Démographie, vieillissement Degré de prévisibilité

Clé de lecture : le facteur « développement du numérique » est celui qui pèsera le plus (degré d'importance) sur l'évolution des secteurs du tourisme, du commerce et des services dans les années à venir. Il est également celui dont l'influence est la plus prévisible (degré de prévisibilité).

TOURISME, COMMERCE ET SERVICES



Clé de lecture : le facteur d'évolution « démographie, vieillissement » est un de ceux pour lesquels le niveau de maîtrise actuelle par les acteurs locaux des secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de la filière forêt-bois est le plus faible et pour lequel il n'existe pas de possibilité de maîtrise supplémentaire. Le facteur d'évolution « développement du numérique » est un de ceux pour lesquels il existe des possibilités de maîtrise supplémentaire pour les acteurs locaux.

Récapitulatif des facteurs d'évolution par secteur					
Facteurs d'évolution	Prévisibilité	Maîtrise actuelle	Possibilité de maîtrise sup.		
Bâtiment et travaux publics					
Besoins en nouveaux matériaux, nouveaux procédés	+++	+++	++		
Raréfaction des ressources publiques - accès au crédit	++	+	+		
Évolution des modes de vie	+++	+	+		
Capacité des entreprises à travailler en réseau travaux publics bâtiment	+++	+++	+ +		
Lutte contre le réchauffement climatique	+++	+	++		
Choix en matière de politiques publiques	+++	+	+++		
Augmentation du coût de l'énergie	+++	++	+++		
Raréfaction de certaines matières premières	+++	++	+		
Démographie régionale	+++	++	+		
Fiscalité	++	+	+		
Climat de confiance	+	+	+		
Pression accrue sur le foncier	+++	++	+++		
Agriculture, viticulture et filière forêt-bois					
Raréfaction du foncier et l'augmentation de son coût	+++	++	+++		
Nouvelles réalités écologiques	+++	+++	++		
Disponibilité en eau	++	+++	++		
Capacité à développer de la recherche et à la valoriser	+++	+++	+		
Augmentation de la demande mondiale	+++	+	+		
Évolutions de la politique agricole commune	+++	+	++		
Baisse du pouvoir d'achat - accroissement de la concurrence	++	+	+++		
Augmentation du coût de l'énergie et des intrants	+++	+	+		
Capacité des acteurs à s'organiser agriculture & forêt-bois	++	++	+		
viticulture	++	+++	+		
Diversification des productions et des activités	+++	+	+++		
Capacité à développer des circuits courts et de proximité	+++	+	+++		
Aptitude des professionnels à anticiper et à entreprendre	++	++	+		
Industrie					
Capacité de mutualisation	+++	+++	++		
Besoins de R&D et d'innovation	+++	+	+++		
Besoins en savoir-faire et formation	+++	+	++		
Coût et disponibilité des ressources	+++	+	++		
Ré-industrialisation	++	+	++		
Synergies entre industrie et territoires	+++	+	+++		
Tourisme, commerce et services		·			
Développement du numérique	+++	++	+++		
Organisation des acteurs du tourisme	+++	+	+++		
Lisibilité et différenciation de l'offre touristique	+++	++	+++		
Capacité d'innovation et nouvelles compétences	+++	+	+++		
Diversité de la demande touristique	+++	+	+++		
Capacité à développer des commerces et services de proximité	+++	+	++		
Démographie régionale et vieillissement +++ forte ++ moyenne + faible	+++	+	+		

V. DES MUTATIONS AUX IMPACTS VISIBLES JOUANT SUR L'ÉCONOMIE DE LA CHAMPAGNE-ARDENNE

Au travers des facteurs d'évolution des différents secteurs d'activités apparaissent des mutations majeures qui s'imposent à l'économie régionale :

Le processus de mondialisation

Le processus de mondialisation de la production de biens et de services (mouvement incessant de construction/destruction de biens et de services) implique de constantes adaptations des productions, des compétences et des stratégies, face à l'évolution des technologies et de la demande des marchés sur une échelle mondiale.

La faible croissance et les déficits

Les effets cumulés d'une croissance plus faible avec des déficits importants, une crise financière européenne, des réformes de l'Europe (notamment la politique agricole commune) et de l'État, vont limiter le volume des fonds publics pour engager des politiques publiques.

La hausse du prix des matières premières

L'augmentation tendancielle du prix des matières premières utiles pour produire de l'énergie et d'autres biens et nourrir la population (phénomène de rareté et augmentation de la demande mondiale) a un impact très important sur les stratégies des entreprises et les comportements des populations.

Les préoccupations environnementales

La montée des préoccupations environnementales et les impacts climatiques ont une influence de plus en plus importante sur les activités économiques. Nous nous situons dans une perspective très différente de celle qui existait il y a 20 ou 30 ans. Il ne s'agit plus seulement de donner une valeur aux espaces naturels remarquables, mais de construire les bases d'un développement qui associe capital naturel et capacités de production.

Le phénomène de métropolisation

Dans une économie mondialisée, le phénomène de métropolisation s'accélère et se caractérise surtout par la concentration des personnes et des activités dans les grandes villes. Les « métropoles » concentrent les activités de commandement (économique, politique, culturel, ...) et les fonctions tertiaires supérieures.

Les chocs dus à l'instabilité mondiale

Cette instabilité produit des chocs culturels et sociaux auprès de différentes catégories de populations les plus fragiles (monde ouvrier, personnes de plus de 55 ans, moins de 25 ans, mais également les classes moyennes).

Une population vieillissante

Le vieillissement de la population affecte tous les aspects de la vie : transmission du patrimoine, des connaissances, fonctionnement des services, des institutions, marché de l'emploi, vie des entreprises, habitat, urbanisme...

Le développement des technologies de l'information et de la communication

Le développement des technologies de l'information et de la communication n'est pas seulement un levier pour l'attractivité des territoires. Il produit une rupture de la relation à l'espace et au temps et n'est pas encore considéré comme un facteur de développement social et humain.

L'influence de ces mutations impose de :

- ☼ S'éloigner du schéma compétitivité/coût pour s'orienter dans un schéma de compétitivité/valeur qui repose davantage sur les capacités d'innovation des acteurs,
- ☼ Mutualiser davantage les moyens et mieux combiner les ressources privées et publiques,
- ☼ Imaginer des solutions qui économisent l'énergie, les matières premières et renforcent l'économie de proximité,
- ☼ Mieux associer les questions de compétitivité et de qualité de l'écosystème,
- ☼ Développer des stratégies de captation de ressources nécessaires au développement de la région Champagne-Ardenne,
- ☼ Renforcer les solidarités existantes et créer de nouveaux réseaux,
- ☼ Stimuler l'économie locale et répondre aux nouveaux usages de la demande sociale,
- ☼ Bien exploiter le levier des technologies de l'information et de la communication sur l'ensemble du territoire régional.

CADRE D'ACTION POUR LA RÉGION DANS UN CONTEXTE ÉVOLUTIF

Les mutations ayant un impact sur l'économie de la Champagne-Ardenne créent un nouveau contexte qui demande de concentrer les efforts sur les quatre grands axes d'action.

I. DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DAVANTAGE FONDÉE SUR L'INNOVATION ET L'ACCÈS AUX MARCHÉS EXTÉRIEURS

Le processus de mondialisation de la production de biens et de services (mouvement incessant de construction/destruction de biens et de services) se déploie dans un contexte de forte concurrence et implique de constantes adaptations. Ce processus impose aux activités productives de la région Champagne-Ardenne de sortir d'un schéma qui serait uniquement basé sur la compétitivité/coût et de développer des stratégies sur la compétitivité/valeur qui reposent davantage sur la capacité d'innovation des acteurs.

Les marges de manœuvre des acteurs (publics et privés), qui ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre ces stratégies, s'inscrivent dans un contexte européen de croissance faible, de problème de la dette souveraine de certains pays européens (non résolu actuellement), de l'augmentation tendancielle du prix des matières premières et de l'énergie, des marges réduites des entreprises pour investir dans l'avenir.

Le tableau suivant présente les orientations jugées les plus importantes dans chaque secteur d'activité pour répondre à cet objectif, en signalant celles qui sont estimées comme les plus stratégiques pour la région (†) et celles qui apparaissent comme les moins complexes à mettre en œuvre ().

Bâtiment		
Développer le recyclage des matériaux issus de la déconstruction de bâtiments dans le(s) secteur(s) où ils sont les plus pertinents : les travaux publics plutôt que le bâtiment lui-même		
Développer l'utilisation de matériaux recyclables (matériaux déjà existants comme le bois ou nouveaux matériaux) : importance du rôle des pôles de compétitivités présents en région et des démarches d'éco-conception)	$\overline{}$	
Créer et produire les matériaux de demain		*
Travaux publics		
Améliorer le recyclage des matériaux, notamment par la mise en place de plateformes de recyclage		*
Créer et produire les matériaux de demain		

Agriculture		
Faire disparaitre les distorsions affectant les coûts de production agricole au sein de l'Union européenne		
Développer et mettre en production, localement, de nouvelles valorisations des produits agricoles, en particulier en lien avec le pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources	_	
Se positionner sur les nouveaux marchés (bio,)		*
Viticulture		
Minimiser le risque porté par l'existence de « marques » à la demande et de produits bas prix		
Poursuivre la démarche qualité		
Développer les exportations	\odot	*
Développer la valorisation de coproduits		
Filière forêt-bois		
Développer la valorisation du bois local	<u></u>	
Regrouper des entreprises autour de projets communs (nouveaux produits, nouveaux marchés)		*
Industrie		
Améliorer les liens entre recherche (y compris hors région), formation et entreprises	\odot	
Développer de nouveaux produits industriels		*
Développer un marketing « made in Champagne-Ardenne »		
Tourisme		
Développer des liens entre les offres et prestations existantes pour créer des produits packagés et à la carte		*
Proposer une offre touristique basée sur une image cohérente et lisible de la Champagne-Ardenne		*
Commerce		
Développer l'achat-loisir à partir des ressources locales		*
Développer les nouvelles techniques de vente (nouveaux usages des technologies de l'information et de la communication)	<u></u>	

Les principaux leviers à actionner pour répondre à cette orientation de développer une économie davantage fondée sur l'innovation et l'accès aux marchés extérieurs reposent sur :

- ⇒ Le développement plus large de l'innovation ;
- $\ \ \Rightarrow$ le renforcement des liens entre usages et marchés ;
- ⇒ La participation au renouvellement des savoirs et savoir-faire, y compris managériaux, dans les entreprises ;

- ⇒ Le renforcement et la promotion du « made in Champagne-Ardenne » par la création d'un label régional ;
- ⇒ Le renforcement du positionnement de la région dans les foires, colloques et rencontres nationaux et internationaux.

II. AVOIR UNE MEILLEURE UTILISATION DU LEVIER DE LA CONSOMMATION POUR STIMULER L'ÉCONOMIE LOCALE

L'augmentation du temps libre, l'allongement de la durée de vie, les progrès technologiques, l'amélioration des niveaux de revenus des ménages, ... ont eu un impact sur le développement des mobilités et provoquent une déconnexion entre la création de richesses et l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette différence entre croissance et développement s'explique par de puissants mécanismes de redistribution publique et privée entre les territoires. Ces flux de ressources irriguent les territoires, indépendamment de leur capacité productive, et constituent un levier économique majeur pour les territoires.

Une bonne utilisation de ces flux de ressources repose sur des stratégies de captation de richesses (notamment des revenus), de distribution et de transformation des richesses captées. Elles permettront aux territoires de la région Champagne-Ardenne d'imaginer des solutions qui limitent, voire suppriment les risques de détérioration du tissu social et économique, qui renforcent les solidarités existantes, des solutions qui préviennent les fractures et les oppositions entre les âges, qui adaptent les services au vieillissement de la population.

Le tableau suivant présente les orientations jugées les plus importantes dans chaque secteur d'activité pour répondre à cet objectif, en signalant celles qui sont estimées comme les plus stratégiques pour la région (†) et celles qui apparaissent comme les moins complexes à mettre en œuvre ().

Bâtiment		
Faciliter l'interconnexion entre les corps de métiers du bâtiment		
Maintenir et développer les outils publics existants (ORAC, OPAH, PRU, ARCAD,)	<u>()</u>	
Donner aux entreprises la possibilité d'expérimenter de nouveaux matériaux et/ou des matériaux non encore utilisés dans le bâtiment (évolution des normes, partage du risque)		*
Travaux publics		
Aller plus loin dans l'entretien et la modernisation des infrastructures		*
Faciliter l'accès les PME locales aux marchés publics		

Agriculture		
Développer la diversification des activités des exploitations agricoles		
Développer la production biologique		
Introduire des clauses liées à la proximité dans les marchés publics	<u></u>	
Organiser les filières et développer les circuits courts et de proximité		*
Faciliter l'installation des jeunes en agriculture		
Viticulture		
Utiliser la dynamique actuelle enclenchée par la démarche de candidature d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages du champagne pour développer l'activité des territoires viticoles régionaux		*
Filière forêt-bois		
Développer l'utilisation locale du bois régional	<u></u>	
Structurer la filière bois		
Accompagner la montée en compétence, mutualiser les ressources des entreprises		*
Tourisme	•	ı
Développer le tourisme de proximité		
Développer la connaissance par la population régionale du patrimoine touristique local, en particulier au travers des publics jeunes (scolaires)	<u></u>	
Construire des offres touristiques en réponse à la recherche de sens et d'authenticité		*
Commerce		
Redévelopper le commerce de proximité et la vente directe (association des producteurs et de commerçants)	<u></u>	*
Services		
Développer une offre de services à la personne solvable		
Developper une office de services à la personne solvable		

Les principaux leviers à actionner pour répondre à cette orientation de développer une économie davantage fondée sur l'innovation et l'accès aux marchés extérieurs reposent sur :

- ⇒ L'organisation et la facilitation de l'interconnexion entre les filières et le développement des circuits courts et de proximité ;
- ⇒ La facilitation de l'accès des PME locales aux appels d'offre et l'introduction des clauses liées à la proximité dans les marchés publics (y compris pour les productions biologiques) ;
- ⇒ Le soutien aux expérimentations visant à structurer les filières sur les territoires de Champagne-Ardenne ;
- ⇒ La possibilité d'expérimenter de nouveaux matériaux et/ou des matériaux non encore utilisés notamment les produits issus de la transformation du bois ;
- ⇒ L'utilisation de la démarche UNESCO pour créer de la valeur localement ;
- ⇒ L'incitation, sur le plan touristique, à des échanges entre les départements et les territoires ;

- ⇒ La mise en place de schémas d'entretien et de modernisation des infrastructures ;
- ⇒ Le redéveloppement du commerce de proximité et de la vente directe (association de producteurs, de commerçants, ...).

III. AMÉLIORER L'UTILISATION DES RESSOURCES, PRIVILÉGIER LA VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES ET EN FACILITER L'ACCÈS POUR LES ENTREPRISES RÉGIONALES

La croissance (production de richesses) et le développement (consommation de richesses) de certains pays, identifiés comme des pays en voie de développement, créent des déséquilibres entre la production et la consommation de ressources. Ces déséquilibres ne concernent pas uniquement les ressources énergétiques, mais aussi la ressource en eau, les ressources agro-alimentaires, la santé et l'environnement. Les mécanismes de marché et les politiques de redistribution actuelles (nationales, européennes) ne suffisent pas à corriger les évolutions brutales des prix.

A côté de ces évolutions socio-économiques bien connues au cours de l'histoire, s'ajoutent les effets non maîtrisés du changement climatique sur la faune, la flore, et, plus globalement, sur l'ensemble des activités humaines et la vie.

Il faut donc se préparer à des transformations profondes qui devraient nous amener à faire évoluer nos modèles (de pensée, de production, de distribution, ...), à améliorer, voire transformer notre efficacité énergétique, à développer de nouveaux savoirs et savoir-faire permettant de lutter contre la rareté de la ressource, la pollution, les inégalités d'accès à ces ressources...

Par ailleurs, dans un contexte de crise économique, les ressources financières deviennent moins importantes et y accéder est de plus en plus difficile.

Le tableau suivant présente les orientations jugées les plus importantes dans chaque secteur d'activité pour répondre à cet objectif, en signalant également celles qui sont estimées comme les plus stratégiques pour la région (†) et celles qui apparaissent comme les moins complexes à mettre en œuvre ().

Bâtiment	
Faciliter l'accès de la commande publique aux petites et moyennes entreprises	
Intégrer le coût de fonctionnement du bâtiment dans la construction	
Limiter la consommation de foncier	
Développer le tri et le recyclage des matériaux issus de la déconstruction	
Améliorer la technicité des entreprises pour faciliter la mise en œuvre de nouveaux matériaux	*

Repenser les différentes démarches administratives pour réduire les délais de paiement et la complexité des circuits administratifs Rechercher de nouvelles sources de financement Agriculture Maitriser la consommation de foncier agricole (artificialisation de l'espace agricole)	©	*
Rechercher de nouvelles sources de financement Agriculture Maitriser la consommation de foncier agricole (artificialisation de l'espace		*
Agriculture Maitriser la consommation de foncier agricole (artificialisation de l'espace		*
Maitriser la consommation de foncier agricole (artificialisation de l'espace		
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Développer les compétences en lien avec les approches de développement durable		
Inventer des produits et des méthodes de production plus économes en eau et en produits phytosanitaires		*
Viticulture		
Utiliser la notoriété du champagne pour renforcer l'économie régionale		
Améliorer l'accès au foncier et maintenir des petits producteurs		*
Filière forêt-bois		
Favoriser la valorisation locale du bois et conserver une première transformation au niveau régional		
Diminuer le morcellement des propriétés forestières		
Créer de nouvelles gammes et de nouveaux produits issus du bois régional	\odot	*
Industrie		
Faciliter l'accès aux ressources rares		*
Mettre en place des formations supérieures, dont d'ingénieurs, en lien avec les industries régionales	<u></u>	
Tourisme		
Valoriser l'aéroport de Vatry comme point d'entrée dans la région		
Mieux valoriser les ressources exceptionnelles existant dans la région et en faire des produits	<u></u>	*
Commerce		•
Développer l'activité de l'aéroport de Vatry		
Accroître l'offre numérique	\odot	*
Services	•	•
Favoriser l'évolution de la taille des entreprises		

Les principaux leviers à actionner pour répondre à cette orientation de développer une économie davantage fondée sur l'innovation et l'accès aux marchés extérieurs reposent sur :

⇒ Le développement des savoirs et savoir-faire parfaitement alignés avec les nouveaux enjeux (pôles de compétitivité, entreprises du bâtiment et des travaux publics, bailleurs sociaux performants...);

- ⇒ Le profit à tirer des avantages spécifiques des productions non délocalisables du territoire régional ;
- ⇒ La valorisation de la situation et la position géographique de la Champagne-Ardenne, ses axes de communications, ses disponibilités foncières, son potentiel forestier ;
- ⇒ Le renforcement du réseau haut débit qui couvre assez largement le territoire et qui constitue une armature pour développer une nouvelle offre de services large aux populations et aux entreprises ;
- ⇒ La valorisation des atouts d'accès au territoire en matière d'aérien (aéroport de Vatry) et d'infrastructures terrestres à grande vitesse (LGV, autoroutes) pour développer le tourisme régional.

IV. CRÉER DE NOUVEAUX LIENS ENTRE LES STRATÉGIES D'ACTEURS ET LES ORGANISATIONS POUR MUTUALISER LES RESSOURCES MAIS AUSSI LES RISQUES

Les marges de manœuvre des acteurs (publics et privés), qui ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre ces stratégies en faveur du développement, s'inscrivent dans un contexte européen de croissance faible, de problème de la dette souveraine et de ses effets directs à moyen terme sur les ressources publiques.

L'effort de rationalisation de la ressource publique et, plus globalement, des ressources nécessaires au développement économique peut être préjudiciable s'il ne repose que sur des considérations financières. L'effort accompli doit permettre de répondre au souci d'économie d'échelle et, en même temps, d'investir dans de nouvelles voies, de délivrer un meilleur service pour les entreprises et les habitants, de rendre plus supportable le risque pris par les entrepreneurs de cette région.

Des synergies sont à trouver entre administrations, entre acteurs privés, entre acteurs publics et privés. Elles reposent toutes sur de nouvelles pratiques managériales, de nouvelles stratégies de coopération, bref sur un changement de gouvernance.

Le tableau suivant présente les orientations jugées les plus importantes dans chaque secteur d'activité pour répondre à cet objectif, en signalant celles qui sont estimées comme les plus stratégiques pour la région (†) et celles qui apparaissent comme les moins complexes à mettre en œuvre ().

Bâtiment	
Rédiger les cahiers des charges des appels d'offres publiques de façon à faciliter les réponses de PME locales	
Accompagner le groupement des entreprises (mutualisation des compétences, regroupement pour l'accès à certains marchés,)	*

Travaux publics		
Améliorer le processus et le suivi des décisions (schémas comme le SRIT,)		*
Avoir une connaissance des réseaux (électricité, gaz, eau,) et de leur état (cartographie) puis la partager	<u></u>	
Agriculture		
Développer l'organisation des filières pour améliorer le rapport de force vis-à- vis de la grande distribution		*
Viticulture		•
Créer un véritable cluster des entreprises connexes au champagne		*
Filière forêt-bois		
Améliorer le travail en réseau des petits propriétaires forestiers	\odot	
Créer une antenne du CRITT bois d'Épinal		*
Structurer les acteurs de la filière		
Industrie		
Construire une stratégie régionale faisant consensus		
Développer des réseaux d'entreprises, y compris avec leur environnement		*
Mobiliser des réseaux de bénévoles (EGEE, CRA, Initiative France,) pour le développement économique	<u>·</u>	
Tourisme		
Réduire les superpositions des structures de promotion touristique, d'information, et de leurs actions		
Mutualiser les ressources des différents réseaux	<u>·</u>	
Développer une offre cohérente entre les différentes structures		*
Commerce		•
Inciter au regroupement des activités de commerce de proximité		*
Services		•
Développer des synergies entre établissements d'enseignement supérieur et recherche et entreprises pour développer des services innovants		

Les principaux leviers à actionner pour répondre à cette orientation de développer une économie davantage fondée sur l'innovation et l'accès aux marchés extérieurs reposent sur :

- ⇒ Les réseaux d'acteurs et des pôles bien organisés ;
- ⇒ L'organisation des complémentarités entre acteurs à l'échelle régionale ;
- ⇒ La recherche d'un consensus sur la façon de réindustrialiser, de rassembler les forces pour valoriser la ressource forêt, d'utiliser une marque Champagne-Ardenne, de développer un schéma cohérent sur le tourisme et de réorganiser ses ressources ;
- ⇒ Le développement des synergies entre établissements d'enseignement supérieur et recherche et entreprises ;
- ⇒ L'impulsion du regroupement des entreprises afin de mutualiser les compétences, faciliter l'accès à certains marchés ;
- ⇒ Le développement d'un cluster pour les entreprises connexes au Champagne.



AVIS

PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Président : Patrick TASSIN Rapporteur : Eric HEBRARD

Plénière du 6 novembre 2012

Avis adopté à l'unanimité

En réponse à la saisine du Président du Conseil régional, le CESER de Champagne-Ardenne a engagé une réflexion prospective, visant à orienter la politique économique régionale pour préparer les dix à vingt ans à venir.

Cette réflexion prospective s'inscrit en accompagnement de la démarche engagée par le Conseil régional qui mène, parallèlement, une étude sur les nouveaux dispositifs à mettre en œuvre dans le cadre du développement économique régional.

Ces deux démarches sont complémentaires et proposent un regard croisé devant déboucher sur des actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux défis que notre région doit relever en matière économique.

Le CESER a choisi une méthode qui combine orientations stratégiques et capacités d'action des différents acteurs. Pour mener à bien ce travail, le CESER s'est appuyé sur une démarche de réflexion prospective et participative d'acteurs économiques et sociaux, tant nationaux que régionaux.

<u>Un contexte en mutation qui s'impose à l'activité économique régionale</u>

Le contexte dans lequel s'inscrit l'activité économique régionale connait des mutations profondes induites par :

- le processus de mondialisation de la production de biens et de services ;
- les effets cumulés d'une croissance plus faible avec des déficits importants qui vont limiter le volume des fonds publics;
- l'augmentation tendancielle du prix de l'énergie, des matières premières et des biens alimentaires :
- la montée des préoccupations environnementales et les impacts climatiques;
- le phénomène de métropolisation avec la forte concentration des personnes et des activités dans les grandes villes et sur les façades maritimes;
- les chocs dus à l'instabilité mondiale ;
- le vieillissement de la population ;
- le développement des technologies de l'information et de la communication.

L'économie champardennaise doit faire face à ces mutations et subit la crise financière et économique, avec des conséquences fortes sur l'activité et l'emploi régional.

Par ailleurs, l'amoindrissement de la ressource financière publique, en corrélation avec les réformes successives de la fiscalité locale, réduit les capacités d'action et les marges de manœuvre budgétaires régionales.

Parallèlement, l'émergence et le développement, sur l'axe ouest, du Grand Paris risquent de jouer un rôle d'aspirateur économique pour les régions limitrophes, à l'est de la région Île-de-France, avec de fortes conséquences pour la Champagne-Ardenne.

Malgré certaines faiblesses régionales liées à une démographie en baisse, à une industrie inégalement innovante, à une situation de moindres qualifications professionnelles tant en niveau qu'en volume, à une recherche qui peine à s'organiser et à se développer ..., la Champagne-Ardenne a de grandes forces :

- des espaces naturels,
- des réseaux de communication de qualité,
- une agriculture et une agro-industrie fortes,
- une viticulture de renommée mondiale,
- une forte présence industrielle,
- des instruments régionaux reconnus, comme les pôles de compétitivité IAR et MATERALIA, les agences (CARINNA, CADEV et ARCAD).

C'est sur ces forces que la stratégie régionale de développement économique doit s'appuyer.

Ce contexte impose:

- de développer une économie davantage fondée sur l'innovation et l'accès aux marchés extérieurs;
- d'avoir une meilleure utilisation du levier de la consommation pour stimuler l'économie locale;
- d'améliorer l'utilisation des ressources, privilégier la valorisation des ressources locales et en faciliter l'accès aux entreprises régionales;
- de créer de nouveaux liens entre les stratégies d'acteurs et les organisations pour mutualiser les ressources mais aussi les risques.

Ces axes d'action devront également intégrer deux préoccupations transversales majeures :

- apporter une réponse appropriée aux nouveaux besoins sociaux liés à la désertification de nos territoires ruraux et au vieillissement de la population;
- mieux positionner, stratégiquement, la région comme carrefour entre l'axe européen Nord-Sud, attractif, et l'influence transversale de la région Parisienne et du Grand-Est.

<u>Un impératif : la définition d'un objectif</u> partagé et de priorités

Pour répondre aux défis majeurs que la Champagne-Ardenne doit relever, le CESER considère qu'il faut faire des choix stratégiques et déterminer des priorités de même que fédérer tous les acteurs politiques et économiques (État, Région, Départements, Établissements Publics de Coopération Intercommunales et Communes, chambres consulaires et de l'économie sociale, ..., en y associant les partenaires sociaux) pour un objectif partagé.

Pour le CESER, un objectif partagé n'est ni la somme des objectifs territoriaux, ni la somme des objectifs sectoriels.

Au-delà de fixer des priorités, le CESER affirme qu'il est nécessaire de les rendre lisibles et visibles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, sans pour autant abandonner les dispositifs de soutien au reste de l'économie régionale et en se laissant la possibilité de saisir de nouvelles opportunités.

<u>La priorité : les nouveaux matériaux et l'agro-industrie</u>

L'augmentation tendancielle du coût de l'énergie, la raréfaction de certaines matières premières et l'adoption de nouveaux comportements au regard des préoccupations environnementales sont des évolutions porteuses d'opportunités pour le développement de nouvelles activités, de nouveaux produits.

Les forces sur lesquelles la région peut s'appuyer sont essentiellement :

- l'importance de la production agricole régionale avec des filières végétales très organisées,
- une industrie surtout tournée vers l'agro-alimentaire et la métallurgie,
- la présence d'acteurs favorisant l'innovation comme les pôles de compétitivité IAR et MATERALIA et le CRITT MDTS, confortés par l'arrivée récente d'antennes de l'École Centrale et d'AgroParisTech,
- la réussite du travail en réseau d'entreprises au sein de Nogentech.

C'est pourquoi, pour développer une véritable dynamique territoriale, le CESER préconise de concentrer le maximum d'efforts sur deux champs qui présentent de nombreux éléments transversaux aux différents secteurs d'activité :

- les nouveaux matériaux, y compris les agro-matériaux ;
- l'agro-industrie, en la basant sur la complémentarité entre l'alimentaire et le non-alimentaire.

Il convient d'y ajouter le recyclage des matériaux, secteur à fort potentiel de développement.

Pour mettre en œuvre cette priorité, il convient :

- o d'investir dans l'innovation, technologique et sociale, qui demeure le levier primordial sur lequel doit se concentrer la majeure partie des engagements :
 - en soutenant les entreprises dans leur démarche d'innovation en particulier pour la mise au point de produits à forte valeur ajoutée,
 - en continuant à développer les pôles de compétitivité et à soutenir leurs actions, notamment celles impliquant des PME régionales,
 - en accompagnant la transition écologique du système productif;
- o de développer de nouveaux réseaux d'entreprises, comprenant leur environnement (recherche-développement, formation);

- o d'élever, à tous les niveaux, les qualifications professionnelles, y compris au travers des formations supérieures :
 - en développant plus de formations, notamment d'ingénieurs, orientées vers l'industrie régionale,
 - en aidant à impulser le démarrage réel du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES),
 - en participant activement à l'accélération du dossier « campus universitaire » à Reims,
 - en définissant une politique d'appui public au développement des qualifications par la formation professionnelle continue;
- o de poursuivre et d'amplifier le soutien à l'expérimentation et à la création de jeunes entreprises innovantes.

Pour les autres domaines d'activité, les orientations à poursuivre sont :

- ⇒ le développement des circuits de proximité, notamment en introduisant des critères dans les cahiers des charges des marchés publics permettant de les valoriser;
- ⇒ la création d'une antenne du CRITT Bois d'Épinal et l'organisation en réseau des entreprises travaillant dans le domaine de la transformation du bois;
- ⇒ l'organisation en réseau des activités connexes au champagne ;
- □ l'utilisation de la démarche d'inscription des coteaux, maisons et caves de champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO pour développer l'activité touristique;

- ⇒ la construction au niveau régional d'une offre touristique cohérente, irrigant l'ensemble du territoire;
- ⇒ le développement de la domomédecine ;
- ⇒ le développement du réseau numérique à très haut débit.

L'enjeu primordial : la gouvernance

Loin d'être une faiblesse, la taille de notre région peut être un atout. Ses acteurs économiques, sociaux et politiques doivent avoir plus de facilité pour se rencontrer, s'organiser et agir dans une même direction définie collectivement : pour le CESER, la tendance au repli sur soi serait néfaste au développement et plus particulièrement dans le domaine économique.

Pour le CESER, il est possible d'accélérer la mise en œuvre des décisions pour un redressement économique et industriel de la Champagne-Ardenne, qui passe inévitablement par la mobilisation déterminée, commune et cohérente de tous les territoires et de tous ses acteurs.

En effet, la richesse d'un territoire repose sur son potentiel humain. Au-delà des performances techniques et technologiques, la réussite passe par la capacité de créer une dynamique humaine, porteuse de valeur ajoutée.

Même si le CESER attend, du nouvel acte de décentralisation, qu'il renforce la responsabilité des Régions dans leur rôle de chef de file du développement économique et de l'innovation, il est impératif de se mettre en mouvement, avec l'ensemble des collectivités territoriales, afin de mieux exploiter les atouts et potentialités de la Champagne-Ardenne.

Pour atteindre cet objectif, le CESER préconise :

- la mutualisation des ressources et des risques au travers du Fonds Régional de Développement Économique et de l'Emploi, complémentaire à la mise en place de la Banque Publique d'Investissement;
- la réduction des délais de paiement et des circuits administratifs, sans remettre en cause la séparation ordonnateur-comptable;
- la mobilisation, sur les territoires, de l'ensemble des forces économiques, secteur privé à but lucratif, secteur public, secteur de l'économie sociale, afin qu'ils développent des coopérations créatrices d'activités et d'emplois;
- l'incitation au développement et à la création de coopératives ;
- la coordination des acteurs du tourisme au niveau régional;
- la tenue régulière de la conférence des exécutifs, comme de la conférence interrégionale du bassin parisien, élargie aux représentants du monde économique et social;
- l'intégration de la stratégie de développement économique de la Région et de ses priorités dans les futurs contrats qui seront définis avec l'État.

Face aux mutations économiques, technologiques, environnementales et sociologiques, le CESER préconise que soit conduite une démarche prospective continue, permettant, au fil du temps, d'analyser et d'anticiper les évolutions économiques en Champagne-Ardenne.

Pour le CESER, un nouveau développement économique et social est possible. Cela implique une véritable stratégie régionale qui soit partagée pour être mise en œuvre par tous les acteurs.

ANNEXES

SOMMAIRE

ANNEXE 1	COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL	0'
Annexe 2	POINT MÉTHODE DES ATELIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	'1
Annexe 3	LES INVITÉS AUX ATELIERS ET LES AUTRES INTERLOCUTEURS RENCONTRÉS	'2
Annexe 4	CRITÈRES D'ÉVALUATION	' 4

Annexe 1 Composition Du Groupe de Travail

Pour mener à bien cette autosaisine, le CESER a mis en place un groupe de travail composé de quinze de ses membres et un comité de pilotage composé de quatre membres.

Le groupe de travail était composé des personnes suivantes :

Membres Organisme représenté au CESER

BLONDEAU Daniel CGT-FO

BONENFANT Lucien Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale

CAILLIEZ Jean-Marie CGPME

COURTOUX Jean-Louis Chambre Régionale d'Agriculture DESJARDINS Francis Ligue de Protection des Oiseaux

FASSAERT Yannick Union Régionale des Gîtes de France et Tourisme vert

GUERIN Jean-Pierre MEDEF
HEBRARD Eric UNSA
LABRUNE Gérard CFE-CGC
LAPIE Gérard Pôle IAR
LASSAUZAY Didier CGT
MARCHAL Corinne CFDT

PAILLARD Francis Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat

POSSEME Pierre MEDEF PREITE Fabrice CFTC

ROTHIER Serge Comité Régional Olympique et Sportif

RUDENT Michel Union Nationale des Associations des Professions Libérales et

Chambre Nationale des Professions Libérales

TASSIN Patrick CGT

VERITA Francis Personnalité qualifiée

YON Daniel Comité de liaison de l'environnement

Le comité de pilotage réunissait :

TASSIN Patrick Président du groupe de travail HEBRARD Eric Rapporteur du groupe de travail

GUERIN Jean-Pierre

YON Daniel

Le groupe de travail et le comité de pilotage ont été assistés dans leurs travaux par les intervenants du **cabinet** Sémaphores :

PACINI Vincent

COSTACHESCU Oana

Annexe 2 Point méthode des ateliers par secteur d'activité

Objectifs

Chaque atelier avait pour objectifs de :

- repérer les facteurs d'évolution prioritaires qui vont impacter le secteur du bâtiment et le secteur des travaux publics ;
- estimer le degré de prévisibilité des principaux facteurs d'évolution ;
- hiérarchiser ces facteurs d'évolution en fonction de la maîtrise actuelle et potentielle ;
- créer un langage commun sur les forces/faiblesses les menaces/opportunités du secteur.

Méthode de travail

- **[Étape 1]** Lister les changements et les inerties de toutes natures (politiques, économiques, technologiques, sociaux, organisationnels, culturels...) souhaités, pressentis ou redoutés qui vont impacter....
 - Pendant 5 à 10 minutes, chaque participant a établi en silence et par écrit sa propre liste.
 - Tous ces facteurs ont été ensuite recueillis et organisés grâce à plusieurs tours de table (avec débat).
- [Étape 2] Agrégation des points de vue

Chaque participant s'est vu attribuer n pts (ou droits de vote), à utiliser selon la règle de classement suivante : chacun note les enjeux recueillis (en leur affectant un certain nombre de pts) en fonction, selon lui, de l'importance des facteurs de changements ou d'inerties sur le développement de la thématique de l'atelier. Le nombre de pts pouvant être accordé à un seul facteur est compris entre 0 et 5.

[Étape 3] Positionnement des principaux facteurs de changements et d'inerties sur un plan importance x maîtrise actuelle et potentielle

Les axes mesurent l'importance de chaque facteur de changement ou d'inertie (en ordonné) et le degré d'anticipation des acteurs (en abscisse).

Une première lecture permet, notamment, de repérer les facteurs d'évolution critiques.

Annexe 3 Les invités aux ateliers et les autres interlocuteurs rencontrés

Le groupe de travail a, pour partie, basé ses réflexions sur les échanges avec les personnes qui ont participé à ses travaux lors des ateliers consacrés aux différents secteurs d'activités ou aux échanges sur les enjeux et priorités :

Atelier bâtiment et travaux publics

Invités - membres du CESER

COUDROT Philippe CUSSEY Jean-Michel SECONDE André THIENOT Marie-Hélène

Invités - experts

FOREST Louis-Xavier (Secrétaire général de la FFB Champagne-Ardenne) GUERIN Jean-Pierre (précédent président de la FRTP, membre du CESER) LECOINTRE Daphné (SECAFI) MORONI Rémy (Président de l'UNICEM Champagne-Ardenne) SAILLY Frédéric (Directeur de l'ARCAD)

Atelier agriculture, viticulture et filière forêt-bois

Invités - membres du CESER

CHARPENTIER Jacky FAUVEL Bruno RENARD Jean-Claude

Invités - experts

BARBIER Jean-Luc (Directeur du CIVC)

CUSSEY Jean-Michel (Président de valeur bois, membre du CESER)

MAHOT Gérard (Chambre régionale d'agriculture, membre du CESER)

MAISONNEUVE Eric (Sémaphores territoire)

Atelier industrie

Invités - membres du CESER

CHERAIN Jean-Pierre REGAZZONI Jean-Dominique TOUPENET Jacky

Invités - experts

BECARD Francis (Directeur général du groupe ESC Troyes, Directeur de la Technopole de l'Aube)

CHAGNY Odile (Groupe Alpha)

DE SAINT GILLES Jacques (Directeur de NPL Defta, 2^e Secrétaire de la CCI des Ardennes) PUZO Joseph (président du Pôle Matéralia, Président d'Axon' Câble)

Atelier tourisme, commerce, services

Invités - membres du CESER

BLONDEAU Marc

DMYTRYK Stella

LIEBART Bernard

SEVERS Michèle

Invités - experts

DE LA VILLE FROMOIT Valérie (responsable du pôle service de la CCI des Ardennes)

FRANCART Gabriel (Directeur de la CCI de Châlons-en-Champagne)

HASSELER Jean-Paul (Vice-président de la CCI de Haute-Marne)

MARY Bernard (Président de l'Office de Tourisme de Reims)

POROT Caroline (Chargée de la Commission Tourisme à l'Association des Maires de Grandes Villes de France - AMGVF)

Autres interlocuteurs rencontrés

BACHY Jean-Paul, Président du Conseil régional

MEUNIER Jean-Marie, Conseiller régional délégué au développement économique et à l'emploi

RUELLE Gérard, Directeur général des services de la Région

CHARLIER François, Directeur général adjoint des services de la Région

MURER Francis, Directeur général adjoint des services de la Région

BRETON Didier, Directeur de l'Aménagement du territoire de la Région

GALLOIS Frédéric, Directeur du développement agricole et forestier de la Région

RENAUD Frédéric, Directeur du développement économique de la Région

STEINMETZ Vincent, Directeur de CARINNA

BECARD Francis, Directeur de la Technopôle de l'Aube en Champagne

ROUSSEAUX Benoît, Directeur adjoint de la Technopôle de l'Aube en Champagne

DEROZIER-LOZANO Fabienne, Chef du département accompagnement des mutations économiques de la DIRECCTE

FOURRIER Nicolas, Chef du service développement économique de la DIRECCTE

Annexe 4 CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1- Mise en place d'une stratégie régionale (oui-non), s'appuyant sur :
 - 1-1 Les agros ressources (oui-non)
 - 1-2 Les nouveaux matériaux (oui-non)
 - 1-3 Autre(s) (la-lesquelle(s)?)
- 2- Renforcement financier et humain des instruments régionaux (dans le budget régional)
 - 2 a Pôles de compétitivité (oui- non, évolution à la hausse-à la baisse)
 - 2 b Agences régionales (oui- non, évolution à la hausse-à la baisse)
- 3- Fonds régional de Développement Économique et de l'Emploi
 - 3 a Mise en place (oui-non)
 - 3 b Si oui, niveau financier et évolution
- 4- Conférence des exécutifs
 - 4 a Réunion de la conférence (oui-non)
 - 4 b Si oui, fréquence
 - 4 c Présence des représentants du monde économique et social (oui-non, partenaires)

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE HÔTEL DE RÉGION 5 RUE DE JÉRICHO 51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Tél: 03 26 70 31 79 Fax: 03 26 21 69 76

MAIL: ceser@cr-champagne-ardenne.fr

 ${\sf SITE\ Web}: \underline{\text{\bf http://www.ceser-champagne-ardenne.fr}}$

